

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



RAPPORT DU JURY DE L'ESM SAINT CYR EN 2010

CONCOURS LETTRES

AVANT-PROPOS

La session 2010 des concours d'accès à l'ESM de Saint-Cyr a été incontestablement marquée du sceau de la réussite.

Celle-ci peut être constatée par ses résultats mais aussi par son organisation et sa mise en œuvre.

Les résultats des quatre différents concours (dans l'ordre chronologique de leur déroulement, le concours à bac + 3 ouverts aux titulaires d'un diplôme de Licence, les trois concours ouverts aux candidats issus des CPGE – Lettres, Sciences, Sciences Economiques et Sociales), peuvent être appréciés positivement au regard de plusieurs critères. Parmi ceux-ci, les critères quantitatifs sont importants, en référence à plusieurs données : les candidats inscrits, ceux qui sont présents aux épreuves écrites, puis aux épreuves orales et, parmi ces derniers, ceux qui ont accompli toutes les épreuves d'admission.

Or, l'ensemble des données statistiques afférentes à ces concours s'avère positif par rapport à l'année 2009 : le nombre de candidats inscrits et présents aux épreuves écrites ainsi qu'aux épreuves orales a été pratiquement stable dans les quatre concours (légère hausse dans deux concours, très légère baisse dans les deux autres). L'image positive des concours d'accès à l'ESM et, ipso facto, de la carrière d'officier ne semble donc pas altérée malgré la concurrence des Grandes Ecoles qui mènent aux carrières de cadres en entreprise ou des concours d'accès aux emplois civils de l'Etat.

Ce constat s'inscrit dans un contexte qui lui donne une valeur particulière : la diminution du nombre de places offertes à ces différents concours en 2010 pouvait, en effet, faire redouter un recul du nombre de candidats. Cette diminution, liée à l'évolution de notre armée de métier, a été limitée. Elle aurait pu, cependant, avoir un impact sur le choix de certains candidats potentiels comme c'est souvent le cas pour de nombreux concours de la fonction publique : or, ceci n'a pas affecté les concours 2010 d'accès à l'ESM.

Il faut évidemment s'en réjouir, car leur sélectivité s'est ainsi accrue, garantissant au regard des critères d'aptitude physique et intellectuelle mis en œuvre, la qualité des futurs officiers appelés à servir dans l'armée de terre.

L'organisation du concours a concouru à ce succès. Malgré la « jeunesse » de l'équipe militaire en charge de celle-ci – une équipe presque totalement renouvelée – cette organisation s'est avérée pleinement à la hauteur du défi que représentent la multiplicité des concours, la diversité des épreuves orales, la complexité de l'établissement de l'agenda quotidien de ces épreuves. Les vertus militaires trouvent ici à s'exprimer pleinement, autant que sur d'autres théâtres d'opération.

Le déroulement des épreuves orales et des épreuves d'aptitude physique sur le site du Lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole a été, à tous égards remarquable, ainsi que l'a révélé la satisfaction éprouvée par tous les acteurs de ces concours :

- satisfaction des candidats, toujours gagnants dans l'interprétation des règles applicables aux concours, encadrés par une équipe militaire bienveillante et rigoureuse, attentifs à leurs demandes, qu'il s'agisse de leur hébergement (on peut rappeler que tous les candidats admissibles sont hébergés au Lycée militaire pendant la durée des épreuves) ou du déroulement même des épreuves. Ces candidats ont été soumis à des interrogations orales conformes à la lettre et à l'esprit des programmes des concours, avec une volonté d'ouverture intellectuelle et de valorisation de leurs qualités par un jury composé d'examineurs de haut niveau, très responsables et parfaitement solidaires.

Ce qui surprend à juste titre les examinateurs et les responsables de ces jurys, c'est, dans un petit nombre de cas, la méconnaissance des règles du jeu applicables à certaines épreuves des concours (les TIPE en sont l'exemple le plus frappant mais il n'est pas unique). Certains candidats – peut-être par un léger manque de maturité – ne semblent pas prendre connaissance des instructions qui leur sont transmises et sont toujours accessibles : ils se pénalisent ainsi eux-mêmes et les membres des jurys ne peuvent, malgré leur bienveillance, ignorer des manques pourtant très évitables...

- satisfaction de ces examinateurs, toujours bien accueillis et sensibles à la qualité de leur intégration dans une organisation qui leur permet de se sentir soutenus, qui est très attentive à leurs demandes et qui ne laisse pas de place à une improvisation toujours génératrice de tensions. Les membres du jury ont ainsi l'esprit libre pour se consacrer totalement à l'examen des candidats, à l'exclusion de toute autre considération ;

- plus modestement, satisfaction du Président de ces jurys que j'ai l'honneur d'être, garant du bon déroulement de ces quatre concours, dans un esprit de concertation permanente avec l'autorité militaire et qui ne peut que louer l'esprit d'ouverture, le souci d'amélioration dont celle-ci fait preuve, n'hésitant pas à remettre en question des pratiques davantage justifiées par la tradition que par l'efficacité. Ma tâche a été grandement facilitée par les qualités d'engagement et les grandes capacités d'adaptation de toute l'équipe judicieusement choisie par la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre et particulièrement son Bureau Concours. Mon expérience de présidence des concours de recrutement d'enseignants, de présidence, aussi, des concours d'accès à l'ESM dans un passé qui n'est guère éloigné, me permet de dresser ce bilan extrêmement positif.

Le concours 2010 devient ainsi une référence, à l'aune duquel il faudra juger le concours 2011. Ce concours à venir sera identique au précédent, en ce qui concerne les épreuves orales. Un seul changement, il est vrai significatif, va intervenir : le remplacement d'une des épreuves visant à mesurer les aptitudes physiques des candidats, le grimper de corde. Les candidats qui n'étaient pas issus des lycées militaires éprouvaient quelque difficulté à la préparer, car elle a disparu des programmes d'enseignement des collèges et des lycées. Désormais, elle est remplacée par une épreuve de tractions-abdominaux qui n'induera aucun écart de préparation *a priori* entre les candidats des différents types de lycée.

On le constate ainsi : les épreuves d'admission ne sont nullement figées. N'oublions pas que, par les concours d'accès à l'ESM, l'Armée de Terre recrute directement ses cadres supérieurs, dont elle assure la formation à Coëtquidan. La situation de l'ESM et des concours qui y mènent est donc particulière, par rapport aux écoles d'ingénieurs et de management dont la fonction est limitée au recrutement et à la formation d'étudiants. Ceci justifie que les épreuves d'admission des concours d'accès à l'ESM aient une certaine spécificité afin d'apprécier de manière précise les aptitudes professionnelles et les motivations de candidats qui se destinent à l'exercice du métier d'officier. Les mutations de ce métier justifieront certainement à l'avenir de nouvelles adaptations...

Le Président des Jurys

Christian Merlin

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2010.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr sont au nombre de cinq, les cinq concours ont été mis en œuvre en 2010 :

- Sciences
- Lettres
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- BAC +3
- BAC +5

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Pour le concours sciences :

Service des concours communs polytechniques
6, allée Emile Monso
BP 4410
31405 TOULOUSE Cedex 4

Pour les concours lettres, SES, Bac +3 :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Coordonnées du bureau concours de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre

Information : 01 41 93 34 52
Télécopie : 01 41 93 34 41
E-mail : concours.rd@orange.fr

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12
(Métro : ligne 1, Château de Vincennes)

Table des matières

Français.....	06
Philosophie.....	10
Mathématiques.....	14
Géographie.....	18
Histoire.....	21
Sciences Sociales.....	29
Anglais.....	31
Allemand.....	33
Espagnol.....	36
Portugais.....	40
Italien.....	43
Russe.....	46
Latin - Grec ancien.....	48
Arabe.....	51
Epreuves sportives.....	53

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de FRANCAIS

Examineur : Mme Monique DESJARDINS.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve orale de français consiste en une explication de texte, d'une durée maximale de vingt minutes, suivie d'un entretien de cinq minutes. Les candidats ont une heure pour préparer un texte de longueur variable (le sonnet est le plus court, et certains extraits de roman représentent deux pages), et les textes ressortissent à tous les genres littéraires, théâtre, poésie, roman, essai, du XVIème au XXème. L'extrait est donné sous forme de photocopie. Une introduction peut précéder le texte lui-même, quand c'est nécessaire (rappel de l'intrigue, indications concernant tel personnage ...). Les candidats ont un dictionnaire Robert (1 et 2) à leur disposition dans la salle de préparation.

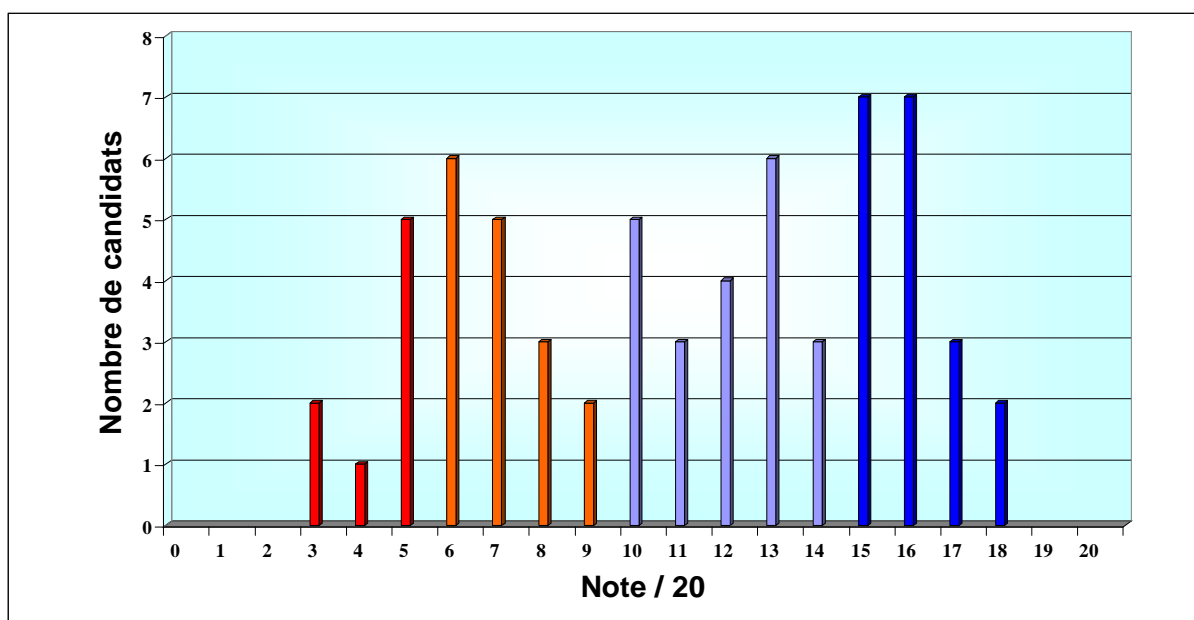
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **64**

Note maximale obtenue : 18/ 20

Note minimale obtenue : 03/ 20

Moyenne : 10,98 / 20



Commentaires généraux :

L'explication se compose d'une introduction, suivie de la lecture intégrale de l'extrait proposé, puis de l'explication elle-même du texte, et enfin d'une courte conclusion. La grande majorité des candidats respecte ce principe.

Le niveau des interrogations est très contrasté : beaucoup de candidats, manifestement très bien formés, ont proposé de vraies lectures de texte, montré une connaissance réelle de la littérature et des grandes qualités d'analyse. D'autres au contraire ne semblent pas maîtriser les principes de l'explication littéraire et se livrent à une paraphrase plus ou moins vaseuse.

Le temps de parole a été généralement bien respecté : un seul candidat n'a pas profité du temps imparti ; quelques-uns ont été rappelés à l'ordre et ont dû rapidement conclure.

L'introduction consiste trop souvent en des développements plaqués sur le texte : ou bien des indications sur la vie de l'auteur, ou des considérations générales sur le romantisme, l'humanisme ou autre. Un candidat a même commencé par un développement consacré à l'ekphrasis, pour indiquer ensuite que le texte proposé n'était pas une ekphrasis ...

La lecture constitue un moment important de l'exercice : quelques rares candidats l'ont oubliée, d'autres ont choisi de lire un court passage du texte, mais c'est une lecture complète qui est attendue. Or cette étape de l'interrogation est trop souvent négligée : la lecture des vers en particulier est désastreuse pour la très grande majorité, qui ne prête aucune attention aux « e » muets, ne fait pas de liaison, et évidemment méconnaît les diérèses.

Les candidats proposent, la plupart du temps après la lecture, une problématique : si tous songent bien à cette étape de l'exercice, les problématiques proposées sont trop souvent vagues, générales et sans intérêt : « en quoi ce texte est-il révélateur du style de Balzac ? » ou « en quoi ce poème est-il lyrique ? » ne constituent pas une problématique. La problématique doit procéder de la lecture du texte, de son sens, du genre du texte, de la forme, de la place de l'extrait dans l'œuvre, du topo littéraire que l'auteur reprend. Pour le sonnet de Ronsard, « Je vous envoie un bouquet », la question « en quoi ce poème correspond à un sonnet du XVI^{ème} ? » néglige la situation particulière de l'énonciation du sonnet (rappelée en note), le jeu sur le thème de la rose, et la progression du sonnet. A propos d'un passage de *Madame Bovary*, qui montre l'héroïne aspirée par le suicide, la question de savoir « en quoi le texte est caractéristique du réalisme de Flaubert » est elle aussi très insuffisante : elle néglige complètement le sens du texte, les réseaux métaphoriques très visibles qui le sous-tendent, le vertige d'Emma. Dans le cas de la poésie, le titre du poème est trop souvent négligé : le titre « Le Vin du solitaire » crée une attente, qu'il convient de mettre en valeur.

La plupart des candidats « découpe le texte en parties » : s'il est essentiel de dégager la structure d'un texte, il faut s'y consacrer avec un peu de nuance, et surtout que ce « découpage » soit non pas seulement décrit, mais encore évoqué en relation avec le sens du texte. Certains choisissent d'évoquer en conclusion la structure du texte, ou bien au fur et à mesure de la lecture, en le justifiant par rapport au texte.

La grande majorité des candidats a choisi de présenter une explication linéaire. Trois candidats ont proposé un commentaire composé, un seul s'est révélé satisfaisant. Sans revenir sur des débats théoriques à ce sujet, le choix de l'analyse linéaire semble plus sage, étant donné que le temps de la préparation est d'une heure. Si un grand nombre d'explications était très satisfaisant, toutefois les prestations les moins réussies sont toujours celles qui ne constituent qu'une paraphrase, plus ou moins assortie de contresens sur le texte. Les « l'auteur dit que » ou « on voit que » sont à bannir. Certains ne semblent pas du tout voir ce qu'on attend d'eux et se contentent de répéter le texte : ils ne maîtrisent aucun outil de l'analyse littéraire. Dans le cas d'un poème, cette ignorance se révèle désastreuse : certains commentaires de Baudelaire ne s'attachent ni à la prosodie, ni aux rythmes, ni aux sons, ni aux rimes, ni à aucune figure de style.

A l'inverse, certains candidats ont parfois tendance à jargonner : la connaissance précise des figures de style est tout à fait louable, mais certains ne résistent pas à la tentation de citer tous les auteurs qu'ils connaissent, sans que les citations n'éclaircissent le texte. Au besoin, c'est dans l'entretien qui suit qu'ils peuvent être amenés à aller plus loin.

D'autre part, la méconnaissance de la grammaire est souvent regrettable : dans un passage de La Bruyère, un candidat observe le jeu entre « voir » et « être vu », mais ne peut nommer les voix active et passive. Dans « J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans », un autre n'est pas capable de relever les pronoms personnels sujets, mais relève des adjectifs possessifs. De même, l'étude des points de vue, dans une page de Stendhal, doit être soutenue par une analyse de l'énonciation.

Les explications qui ne s'appuient pas sur la grammaire du texte, sur les mots, sur le vocabulaire, sur la progression du texte ne sauraient être satisfaisantes.

La conclusion de l'explication est souvent négligée : la plupart se contente de répéter exactement ce qui a été dit en introduction.

L'entretien est un moment important, qui peut permettre à un candidat d'améliorer sa prestation (jusqu'à deux points). Certains répondent bien à des questions qui ont pour but de faire préciser un point, compléter une analyse, corriger une erreur, et très souvent combler les lacunes d'un exposé sur la structure d'un texte, le genre littéraire, le topos dans lequel il s'inscrit ; d'autres, trop nombreux, se crispent, répètent les mêmes erreurs ou, d'une manière gênante, affirment : « C'est ce que j'ai dit », sans voir qu'on les invite seulement à nuancer, préciser, affiner une lecture.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Pour progresser, les candidats devraient faire preuve de davantage de rigueur dans la méthode de l'analyse stylistique et dans la présentation de l'exposé : il convient de porter une plus grande attention au genre du texte (un apologue, une argumentation, un récit, un poème, un dialogue de théâtre), pour poser, dès l'introduction, les bases de l'analyse : il convient d'étudier l'enchaînement des répliques si on lit un texte théâtral, la relation des deux personnages, la mise en scène ... ; si on lit un poème, on analyse la structure du poème, le mètre utilisé, les rimes ... Il convient toujours de déterminer la structure, les enjeux d'un texte, et d'en proposer une lecture. S'il est évident qu'un candidat ne pourra pas tout dire sur un texte en vingt minutes, c'est une véritable analyse, qui parte d'une hypothèse de lecture, qu'on attend. Les candidats ne doivent pas chercher à dire tout ce qu'ils ont appris, mais à se laisser surprendre par un texte : dans *Le Lys dans la vallée*, quand Félix découvre le lieu où vit la femme qu'il a rencontrée, la description rétrospective qu'il en fait n'est pas réaliste, même si on classe l'auteur parmi les auteurs réalistes. De même, la rencontre de Charles Bovary et Emma Rouault surprend dans la mesure où Flaubert joue avec le topos de la rencontre amoureuse. Certains candidats pêchent par un excès d'érudition, d'autres par une fâcheuse ignorance de la littérature : il faut tenter de regarder le texte d'un peu haut, en se laissant surprendre par l'originalité d'un texte. On ne peut que conseiller aux candidats une fréquentation des textes eux-mêmes, des œuvres complètes, mais aussi des manuels de littérature.

D'autre part, les candidats, s'ils gèrent bien leur temps de parole, ont tendance à s'appesantir sur le début du texte, à parfois se répéter, et négligent parfois la fin de l'extrait : ils doivent veiller à mieux équilibrer l'explication, et à commenter l'ensemble du texte. Certains semblent craindre de ne pouvoir parler vingt minutes, mais ce défaut est exceptionnel : il vaut mieux ne pas perdre de temps au début de la prestation.

Je renvoie aux rapports des années antérieures qui contiennent beaucoup d'indications très utiles et que je n'ai pas reprises ici.

Liste des textes proposés :

Littérature du XVIème : Rabelais, *Gargantua* ; Ronsard, Sonnets ; Montaigne, *les Essais*.

Littérature du XVIIème : Corneille, *Suréna*, *Horace* ; La Bruyère, *les Caractères* ;

Littérature du XVIIIème : Voltaire, *L'Ingénu*, *Le Dictionnaire philosophique* ; Rousseau, *Confessions*.

Littérature du XIXème : Balzac, *Le Père Goriot*, *Le Lys dans la vallée* ; Stendhal ; *Le Rouge et le Noir* ; Flaubert, *Madame Bovary* ; Baudelaire

Littérature du XXème : Proust, *Du côté de chez Swann* ; Apollinaire, *Alcools* ; Sarraute, *Enfance*

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de PHILOSOPHIE

Examineur : Mme Marie DELAMARRE.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Epreuve orale qui consiste en un exposé à partir d'un sujet de réflexion ou en une explication de texte. Le candidat a le choix entre l'exposé et l'explication de texte et il dispose d'une heure de préparation. Cet exposé et cette explication, d'une durée de 15 mn environ, sont suivis d'un entretien d'une durée de 10mn. Il est demandé au candidat de *lire* le texte avant d'en commencer l'explication afin de ne pas succomber à la tentation d'oublier ce texte. Leur lecture doit déjà être une manifestation de leur bonne compréhension du texte proposé.

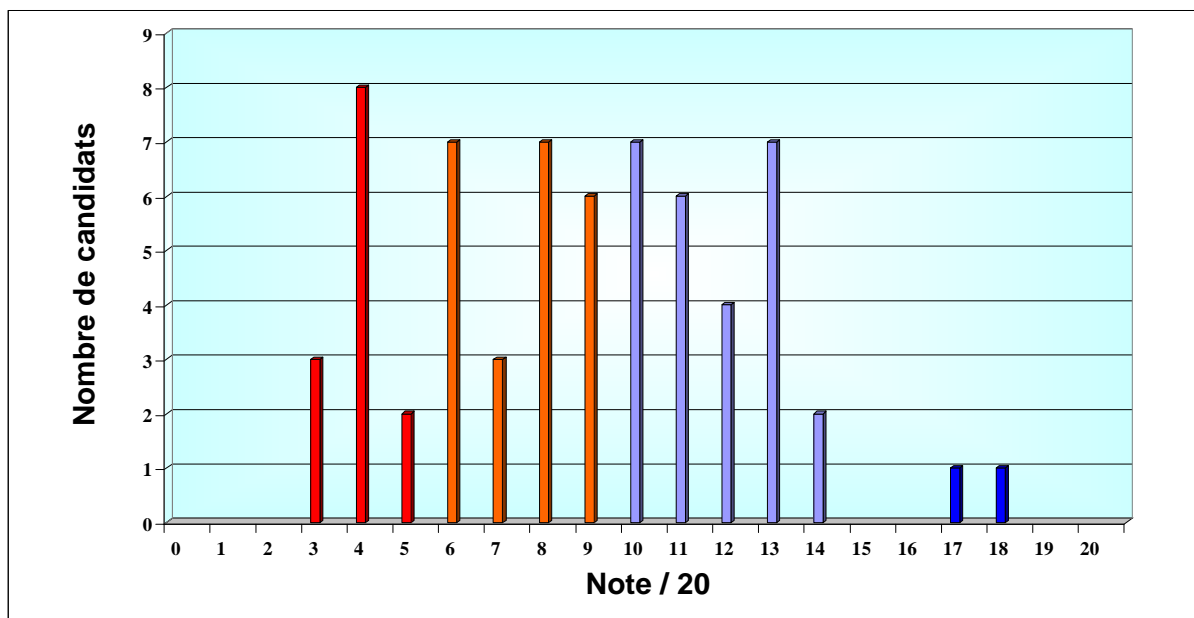
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **64**

Note maximale obtenue : 18/20

Note minimale obtenue : 03 / 20

Moyenne : 08,78 / 20



Commentaires généraux :

Cette épreuve porte sur l'ensemble du programme de Terminale, et non sur un programme particulier. Elle requiert donc de la part des candidats une formation qui s'est faite en plusieurs années. On attend d'eux non une préparation ponctuelle mais bien une *formation* qui a permis de développer leurs qualités de réflexion, d'analyse et de rigueur. Les candidats doivent avoir accompli un véritable travail de philosophie, lequel consiste notamment en une lecture approfondie, reprise, et méditée d'œuvres. Certes l'oral n'est pas une épreuve d'histoire de la philosophie, mais l'étude des œuvres permet seule de n'être pas démunie voire inconsistant.

Que demande-t-on aux candidats?

Qu'ils sachent tout d'abord lire et comprendre les sujets proposés, en dégager enjeux et difficultés et construire un raisonnement cohérent. Pour le texte comme pour le sujet de réflexion, le propos tenu par le candidat doit être problématisé, construit et spéculatif.

Commentaires particuliers :

Pour l'explication de texte.

Les textes proposés doivent être lus avec soin et doivent être étudiés pour eux-mêmes.

Le double écueil à éviter est de négliger le sens du texte, en se réfugiant dans une connaissance souvent bien générale et doctrinale de l'auteur ou de manquer le sens du texte en en restant à un mot à mot laborieux. Il faut donc éviter aussi bien l'histoire des idées que la paraphrase, qui sont deux manières de manquer le sens et l'intérêt propre du texte. Il importe de se montrer réceptif au texte tout en faisant preuve d'acuité.

Il faut étudier le texte en étant sensible à sa thèse, à son enjeu et à sa progression.

Chaque texte proposé comprend en effet une thèse à laquelle le candidat doit accepter de se confronter, ce qui ne peut se faire que par une explication précise et rigoureuse : il appartient au candidat de déterminer la thèse et d'en rendre raison. La lecture doit être attentive : il faut expliciter les termes importants, suivre les articulations du texte, rendre intelligible la pensée de l'auteur. Il est maladroit de « découper » le texte en parties (il s'agit toujours d'un extrait et souvent il est assez bref) ; mieux vaut saisir le mouvement de la pensée de l'auteur. Les questions que doit se poser le candidat sont les suivantes : que veut montrer cet auteur ? Comment le montre-t-il ? Et pourquoi veut-il montrer cela ? C'est cela, dégager l'enjeu du texte. En ce sens, tout texte est une rencontre. Si elle est cruciale pour le candidat, tant mieux.

Il faut donc mettre à jour l'intérêt du texte et il n'est pas nécessaire de donner en introduction des remarques générales ou historiques sur l'auteur, son époque, son œuvre.

Il n'est pas recommandé de chercher à « s'opposer » dans un deuxième temps, à la thèse de l'auteur. Cet exercice est souvent maladroit et artificiel. Cela revient à exposer de manière descriptive la thèse de l'auteur pour prendre position par après. Mais une bonne explication du texte suppose déjà en elle-même un engagement de la part du candidat. Bien plus, la pensée de l'auteur n'est pas une chose, celle du candidat pas davantage : il n'y a pas lieu de juxtaposer deux pensées ossifiées, mais c'est dans un même mouvement de pensée que le candidat pense la pensée de l'auteur, au fur et à mesure de son explication.

Le candidat doit s'interroger en même temps qu'il interroge le texte.

Le candidat pense en expliquant un texte et continue de penser quand il répond à des questions !

Pour ce qui est de l'entretien, il a pour fonction de prolonger l'examen du texte. Le candidat doit considérer que c'est un moment d'échange qui lui permet de poursuivre, de reprendre ou de radicaliser les propos soutenus. Aussi ne faut-il pas séparer abstraitement le moment où le candidat restitue la pensée de l'auteur du moment où il pense lui-même. C'est bien en expliquant le texte et en s'attachant à penser la thèse de l'auteur que le candidat pense.

A une question posée par l'examineur : « que pensez-vous de ... »? Une candidate a répondu, un peu inquiète : « moi, personnellement ? » Mais qui d'autre...? Cet étonnement manifeste que le candidat sépare le moment de l'explication du texte du moment de la pensée, comme si d'abord on expliquait, puis on pensait. Mais rendre intelligible le texte, on l'a vu, c'est déjà engager sa pensée.

Les questions de l'examineur tendent alors à faire préciser au candidat la thèse du texte : le candidat doit parfois donner des exemples pour montrer que le texte n'est pas une abstraction, ou montrer comment l'on peut rendre pleinement intelligible une pensée.

Par exemple, un candidat interrogé sur un texte d'Aristote, tiré de *l'Ethique à Nicomaque* (III, 7), n'a pas su dire comment on pouvait rendre courageux quelqu'un qui ne l'était pas. En revanche, un candidat, qui expliquait un texte tiré de la *Critique de la Faculté de Juger*, commençant à affirmer que seule la beauté artistique pouvait être dite belle, est parvenu, en étant interrogé sur son expérience propre, à penser le beau naturel et à comprendre comment ce beau pouvait être l'occasion d'un libre jeu des facultés.

D'une certaine façon, le moment de l'entretien rend possible une expérience commune de pensée entre le candidat et l'examineur, dans la mesure où ce dernier ne cherche pas à tester le candidat, moins encore à le piéger mais à rendre vivante une thèse.

Pour le sujet de réflexion.

Les sujets doivent être analysés avec rigueur de manière à ce que le candidat parvienne à dégager des enjeux et à construire un propos problématisé.

L'exposé doit donc s'efforcer d'introduire correctement un certain problème, avant de développer une progression raisonnée.

Là encore, il est déconseillé de faire une introduction purement rhétorique, une « accroche » qui reste lointaine et artificielle. Il faut au contraire veiller à analyser de manière précise le sujet de manière à pouvoir soulever de vraies questions. Point n'est besoin d'annoncer un plan en trois parties, ce qui est fastidieux et répétitif.

Il faut éviter de prendre les sujets de manière purement descriptive. Ainsi pour le sujet *Etre un enfant*, une candidate a jugé bon d'énumérer toutes les caractéristiques de l'enfant (y compris le tarif réduit au cinéma), mais n'a pas su donner un sens à la formule de Descartes (pourtant bien connue), « nous avons tous été enfants avant que d'être hommes ». Il est vrai qu'elle n'avait pas lu le *Discours de la méthode*...

On ne dira jamais assez que l'épreuve ne consiste pas en une énumération de doctrines ni en un catalogue de références (ainsi un candidat interrogé sur *La solitude*, a cité pas moins de quinze références) ; mais avoir lu et médité des oeuvres aide le candidat à ne pas énoncer des remarques anodines.

Or il appert que les candidats ne lisent pas suffisamment les auteurs. L'entretien révèle souvent une méconnaissance des grands textes (le *Gorgias*, *l'Ethique à Nicomaque*, le *Léviathan*, le *Discours de la méthode* - ne parlons pas du traité des Passions-, *l'Ethique* etc...) et même une certaine désinvolture, comme si l'on ne pouvait quand même pas tout lire ! Mais il faut rappeler que l'épreuve de philosophie exige que l'on se soit confronté à des oeuvres comme l'épreuve de mathématiques exige que l'on ait rencontré à un moment de son parcours des définitions, des théorèmes et des démonstrations.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Les candidats se sont montrés en général soucieux de bien faire. Mais certains étaient véritablement présents, dans leur exposé, dans leur explication, lors de l'entretien, quand d'autres existaient à peine, se contentant d'exposés narratifs, ne se prenant pas au jeu de la pensée, ne parvenant pas à trouver un intérêt à ce qu'ils disaient, si bien qu'ils devenaient eux-mêmes fort peu intéressants. Certains candidats sont restés désespérément absents au sens où ils se sont dissimulés derrière le texte (parfois derrière l'œuvre, parfois derrière l'auteur et parfois même derrière la « philosophie », qui a le dos large et offre un meilleur « camouflage »). Mais il ne convient pas de se « planquer » : le candidat doit être présent. Physiquement, en acceptant de regarder l'examineur, intellectuellement, en acceptant de se confronter à la pensée d'un autre.

C'est dire qu'il n'y a pas de philosophie sans courage.

A ces candidats, il faut recommander de lire, de lire toujours davantage, de manière à ce que les thèses des auteurs ne soient pas ressenties comme abstraites et étrangères. Ils ne se rendront la philosophie vraiment plaisante que lorsqu'ils en auront fait une expérience de pensée.

Les meilleurs candidats (qui ont eu entre 16 et 18) ont montré lors de l'exposé, lors de l'explication et lors de l'entretien une vivacité, une acuité et même une gaieté qui témoignaient bien de cette expérience de pensée.

Exemples de sujets proposés :

Textes extraits de : *Gorgias, La Politique, Ethique à Nicomaque, Léviathan, Correspondance avec Elisabeth, Pensées, Essai concernant l'entendement humain, Discours de métaphysique, Traité de la nature humaine, Préface de la seconde édition de la CRP, Critique de la faculté de Juger, Le livre du philosophe, La pensée et le mouvant etc...*

Sujets :

La réconciliation.

La solitude.

Qu'est-ce qu'obéir ?

Avoir un passé.

La naïveté.

La preuve.

La règle.

La vie de l'esprit.

La déception.

Le contentement.

L'amitié véritable.

Le différend.

Je vois le meilleur et je l'approuve mais je fais le pire.

La décadence.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de MATHEMATIQUES

Examineur : Mr Pierre SENFELDER.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le candidat prépare 30 mn, puis expose 25 mn son sujet.

Le sujet comporte deux ou trois exercices. La calculatrice et les documents sont interdits.

L'exposé du candidat peut être interrompu par des questions, des critiques, des indications, voire des prolongements. Tout se déroule en tous cas, dans le but de permettre au candidat de donner le meilleur de lui-même.

Le programme est celui de première et de terminale L (spécialité maths).

Seuls les points au-dessus de la moyenne comptent, affectés du coefficient 4.

Les notes sont très largement étalées entre 09 et 20.

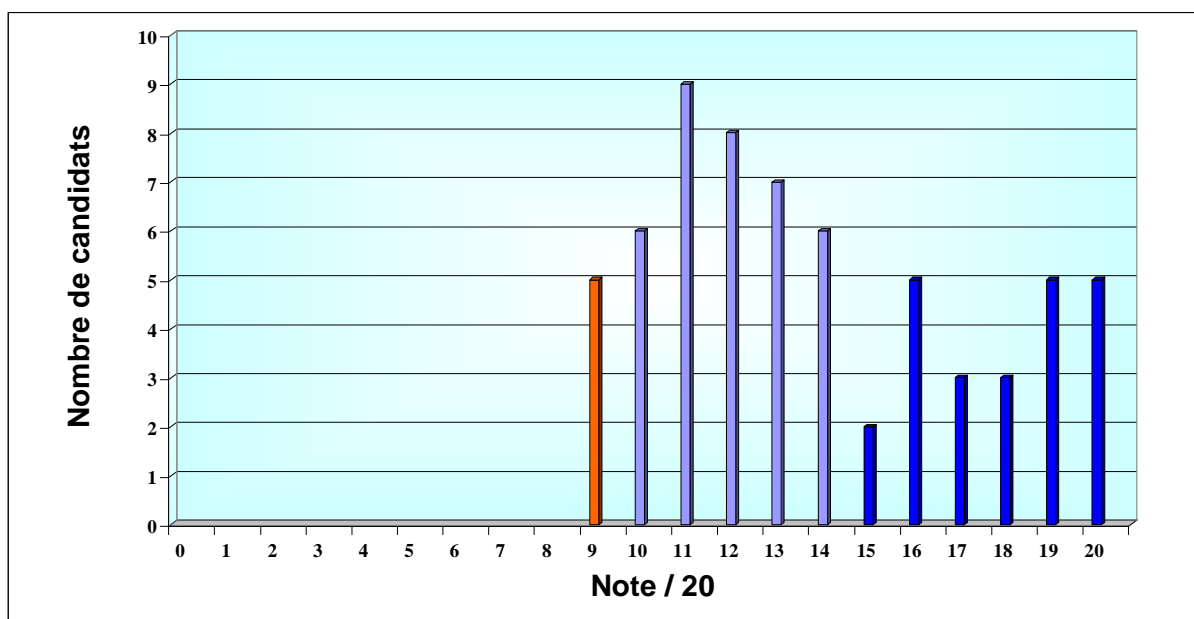
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **64**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 09 / 20

Moyenne : 13,83 / 20



Commentaires généraux :

Les sujets ont été conçus dans la continuité de ces dernières années. Les précédents rapports de jury peuvent donc apporter beaucoup aux candidats pour leur préparation.

Les résultats sont très proches de ceux du concours précédent, tant au niveau de la moyenne que de la répartition des notes.

Les sujets comportaient cette année le plus souvent trois exercices, le dernier étant plus court et plus ouvert que les deux premiers.

Le premier exercice portait toujours sur les probabilités, ce sujet étant particulièrement révélateur de la préparation des candidats (formules, techniques, compréhension du vocabulaire mathématique, calculs de base).

Les autres thèmes abordés étaient principalement les pourcentages, les suites et les fonctions. La mise en équation de problèmes et plus généralement la prise d'initiative face à un exercice simple mais ouvert (non guidé) a souvent été testée. Quelques vrai/faux ont fait leur apparition, permettant souvent un intéressant dialogue avec le candidat sur les raisons de son choix.

L'examineur tient, cette année encore, à féliciter les candidats pour leur attitude durant l'oral : la réactivité, la combativité, l'écoute et la capacité à critiquer lucidement ses propres erreurs lors de l'entretien sont des qualités qui influent énormément sur l'évaluation.

Rappelons qu'il est tout à fait possible de réussir brillamment l'épreuve (et d'obtenir la note maximale : 20), alors qu'une partie des questions n'a pas été réussie lors de la préparation...

Le jury voudrait insister particulièrement sur la nécessité d'une préparation assez complète mais pas inutilement approfondie.

Il est par exemple absurde de s'évertuer à utiliser une loi binomiale (d'ailleurs jamais maîtrisée !) ou des factorielles dans un exercice pour lequel un arbre ou la notion d'indépendance suffisent. De même, l'équation du second degré n'est pas exigée alors que savoir factoriser une expression par x pour résoudre une équation ou développer $(a + b)^2$ dans un calcul sont des savoir-faire indispensables.

Le jury s'étonne toujours de voir un nombre non négligeable de candidats n'ayant jamais entendu parler de la formule des probabilités totales, annonçant que x est la dérivée de la fonction \ln , massacrant l'allure de la courbe de la fonction exponentielle, ou tout simplement incapable de citer la moindre formule (même élémentaire) sur les suites géométriques.

Ces bases ne peuvent être ignorées et leur méconnaissance entraîne évidemment des pénalités.

Enfin, parmi les satisfactions du jury, il faut noter que les candidats se sont encore assez vaillamment accommodés de l'absence de calculatrice et, malgré quelques étourderies somme toute acceptables dans une situation de stress, la majorité a fait preuve d'assez bonnes capacités en calcul numérique. La majorité mais pas tous...

Rappelons qu'il faut absolument savoir poser (au moins au tableau) une multiplication ou une division... Il est même arrivé que des candidats ne sachent pas effectuer une addition (!) ce qui, bien qu'assez rare, s'avère pour le moins préoccupant dans le cas de futurs officiers.

Commentaires particuliers :

En analyse :

Il faut connaître la courbe, les variations, les propriétés élémentaires et les dérivées des fonctions de référence. Peu de candidats connaissent la courbe des fonctions exponentielle et logarithme népérien, ou pire de la fonction carré !

Il faut savoir résoudre une équation, une inéquation simple, connaître l'usage et les précautions à prendre avec le produit en croix, savoir factoriser et développer, faire un tableau de signes...

Il faut connaître le lien entre la dérivée et le sens de variation de la fonction.

Les suites sont une partie essentielle du programme. Il faut connaître les notations utilisées, connaître les suites arithmétiques et géométriques (et les limites de celles-ci). En particulier, il faut savoir montrer qu'une suite est arithmétique ou géométrique et connaître l'expression du terme de rang n en fonction de n .

Les pourcentages doivent être maîtrisés, en particulier les coefficients multiplicateurs pour exprimer une variation.

En probabilité :

Il faut connaître et avoir compris le vocabulaire des probabilités.

L'« indépendance de deux événements » n'est pas une vague notion empirique à justifier par des impressions : il faut connaître les formules et les critères qui lui sont associés, sans confondre avec les « événements incompatibles ».

Il ne faut pas confondre « A et B » avec « A sachant B », et savoir reconnaître dans les énoncés à quel type de calcul on est confronté.

Savoir faire un arbre de probabilité peut s'avérer très précieux. La formule des probabilités totales (sous sa forme théorique ou à travers l'utilisation de l'arbre) est souvent indispensable, de même que la probabilité d'une intersection (en cas ou non d'indépendance), d'une réunion (en cas ou non d'incompatibilité).

Il faut savoir comment calculer $p(A \text{ et } B)$ et où lire $p(A \text{ sachant } B)$ dans un arbre...

Il faut connaître les notions d'équiprobabilité, d'événement contraire, savoir calculer $p(A \text{ ou } B)$...

En géométrie :

Il faut connaître les fondamentaux du collège. Ainsi, la maîtrise des formules de calcul d'aire (et de périmètre) est attendue. Le théorème de Pythagore et le théorème de Thalès sont indispensables.

Quelques connaissances sur les propriétés élémentaires des triangles, des quadrilatères, des cercles, des angles, peuvent également servir.

En arithmétique :

Il faudrait connaître les notions de diviseur, de nombre premier, et savoir raisonner avec les nombres entiers.

Par ailleurs, savoir différencier les ensembles de nombres est bien utile (nombres entiers naturels, entiers relatifs, décimaux, rationnels, réels... appris en seconde).

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Le programme testé à l'oral du concours est délibérément centré sur les fondamentaux : suites, fonctions, probabilités, calcul numérique, nombres.

Le niveau d'exigence n'est jamais très élevé : connaître le vocabulaire, les formules essentielles et avoir compris le fonctionnement des notions.

Tous les candidats ont la possibilité d'obtenir un bon, voire un excellent résultat.

Il faut éviter les impasses, en utilisant avec profit les documents tels que les rapports de jury des deux années précédentes (et plus), et s'exercer...

Pour conclure, voici un exemple de questions avec des indications de méthode et des écueils à éviter :

Deux urnes U_1 et U_2 contiennent des boules rouges et bleues, indiscernables au toucher.

U_1 contient 7 boules rouges et 3 boules bleues.

U_2 contient 3 boules rouges et 4 boules bleues.

On effectue l'expérience suivante : on choisit une des deux urnes au hasard et on extrait, toujours au hasard, une boule de l'urne choisie.

- 1) Quelle est la probabilité de l'événement : « La boule est rouge et provient de U_1 » ?
- 2) Quelle est la probabilité que la boule tirée soit rouge ?
- 3) On a extrait une boule rouge. Quelle est la probabilité qu'elle provienne de U_1 ?

L'expérience considérée se prête bien à la réalisation d'un arbre. Reste à savoir l'utiliser correctement... Beaucoup de candidats ayant réalisé un arbre exact ne savent absolument pas comment calculer certaines des probabilités cherchées.

- 1) *Il s'agit de la probabilité $p(R \text{ et } U_1)$. Il faut multiplier $p(U_1)$ par $p(R \text{ sachant } U_1)$ ce qui revient à multiplier deux branches consécutives de l'arbre. Trop de candidats croient qu'on multiplie $p(U_1)$ par $p(R)$! C'est totalement faux ici.*
- 2) *$p(R)$ se calcule avec la formule des probabilités totales $p(R \text{ et } U_1) + p(R \text{ et } U_2)$. Trop de candidats écrivent $p(R \text{ sachant } U_1) + p(R \text{ sachant } U_2)$ ce qui est totalement faux...*
- 3) *Il s'agit d'une probabilité conditionnelle : $p(U_1 \text{ sachant } R)$. Les candidats doivent connaître les formules permettant de calculer cette probabilité. Cette question s'avère très discriminante entre les candidats.*

En conclusion, nous souhaitons bon courage aux candidats pour leur préparation, en espérant que ce rapport puisse les aider à organiser leur travail en vue de cette épreuve, certes un peu différente, mais rappelons-le obligatoire et susceptible d'apporter un nombre conséquent de points supplémentaires.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de GEOGRAPHIE

Examineur : Mr Bruno JUDE de la RIVIERE.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Arrivé au terme de mes quatre années de jury, je me plie une dernière fois à l'exercice du rapport. C'est à la fois obligatoire et vain. Il s'agit en effet de donner des pistes de réflexion aux candidats du concours 2011, mais en même temps de rappeler qu'ils passeront devant un autre examinateur ! A ce titre, et dans les limites imparties, il aura à cœur d'apposer sa marque, de sanctionner ou de récompenser en fonction de critères un peu différents des miens. Ceux qui espèrent avoir une bonne note à l'épreuve de géographie devront être prêts à la nouveauté éventuelle...

L'exposé de géographie n'excède pas vingt minutes, sur un sujet choisi par le candidat dans une enveloppe contenant dès le départ l'ensemble des sujets. Contrairement à l'année précédente, les candidats ont respecté le cadre horaire demandé. Les questions m'ont permis d'améliorer d'un à deux points de nombreux candidats. Quelques uns ont en revanche perdu le même nombre de points. Celui qui a tiré « *L'économie des zones naturelles protégées* » a vu sa note passer de 18 à 20, grâce à la précision de ses réponses sur les parcs naturels américains... ou sur l'origine géomorphologique du Morvan.

Dans le cadre du concours A(I), les sujets se répartissent équitablement entre le programme volant de deuxième année, portant en 2010 sur « *Les territoires de protection de la nature dans le monde* », et le programme fixe de première année sur la France. J'ai maintenu une fois encore le principe d'une double répartition, entre les deux programmes d'une part, et au sein du programme fixe d'autre part. Un quart des intitulés fait donc référence à la France dans sa dimension régionale et un quart dans sa dimension générale. Une dizaine de candidats passaient sur un autre programme (option *LSH*) sur le thème suivant : « *La Turquie, les Turcs et les Turcophones dans le monde.* »

Tous les candidats bénéficient de l'Atlas 2000 ainsi que de plastiques et de stylos indélébiles utilisables ensuite sur le rétroprojecteur de la salle d'oral. Ayant regretté le déclin des cartes projetées en 2009, il y a eu un net regain, généralement favorable. Je tiens cependant à préciser que sur « *Les migrations pendulaires en France* », la carte a achevé de me convaincre de l'inanité de la démonstration du candidat concerné. Apparaissait en effet le transport fluvial. Interrogé sur ce point, il a cru bon de dissertar sur les péniches remontant le Rhône entre Marseille (...) et Lyon, *en trois ou quatre heures*. Pour ceux qui craignent de prendre un crayon, je rappelle que l'utilisation de l'atlas reste une solution parfaitement convenable.

On mettra toutes les chances de son côté pour traiter convenablement le sujet donné en perdant dès le départ quelques secondes à écrire sur un brouillon les sujets approchants. L'exercice facilite la délimitation géographique du sujet. L'intitulé « *Les frontières turques* » n'est pas « *La frontière en Turquie* ». Sur ce sujet, le candidat interrogé a perdu de nombreux points en dissertant sur la notion éthérée de frontière, en négligeant ensuite les problèmes de frontière maritime en mer Egée, ou entre Turquie et Arménie. Et pourtant, il y avait beaucoup à dire !

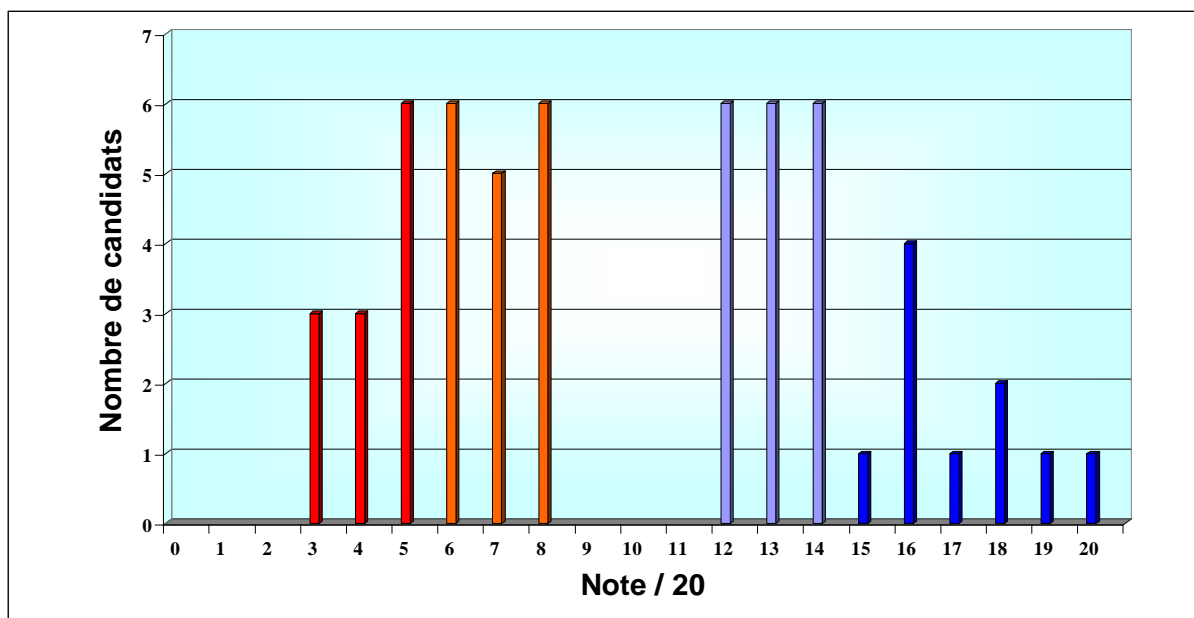
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **57**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 03 / 20

Moyenne : 10,09 / 20



Commentaires généraux :

Le concours exige que l'on sélectionne un nombre fixe de candidats, ce qui m'a poussé – comme les années précédentes à noter de 03 à 20 / 20. Au concours 2010, le *major* en géographie (« *L'économie des zones naturelles protégées* ») a donné pleinement satisfaction. Il a surtout surpassé ses concurrents directs tout en commettant quelques imprécisions et erreurs.

La moyenne donne par conséquent une idée fautive de la notation du plus grand nombre : très peu de candidats ont obtenu une note entre 08 et 12/20. Les très mauvaises prestations, notées entre 3 et 5, ont tiré cette année la moyenne vers le bas, légèrement au-dessus de 10/20. Elles me semblent avoir malheureusement progressé cette année. La cause en est probablement l'intitulé du programme de deuxième année. Certains ont sans doute cru qu'il suffisait de surfer sur la vague environnementaliste pour répondre aux questions posées. *La nature, c'est bien. L'homme, c'est pas bien.*

Pour la quatrième année consécutive, la règle déplorable vaut toujours, selon laquelle **le programme sur la France pousse les candidats à la contre-performance**. Les concepts creux ont certes disparu. J'en suis presque arrivé à les regretter, tant l'indigence des prestations a été parfois criante. La France est-elle la planète Mars ? Ce que j'écrivais l'an passé tient donc toujours : « *Faut-il répéter que la connaissance de leur pays par des futurs officiers français dépasse les seules exigences du concours d'entrée ? Trop d'étudiants ignorent tout ou partie de l'organisation physique et de l'histoire de la France. A l'heure de l'épreuve de géographie, l'utilisation des premières pages de l'Atlas 2000 (disponible à la fois dans la salle de préparation et dans celle où se déroule l'oral) peut en dernier recours constituer une aide que la plupart des candidats délaissent à tort.* »

Il est évident que la notion de paysage impliquait cette année de mieux maîtriser les notions élémentaires d'économie agricole et/ou forestière.

La démonstration en trois parties continue d'être privilégiée. Je recommande toutefois aux futurs candidats de veiller à ne pas répéter les erreurs de leurs prédécesseurs. En 2009, comme aux cours des concours précédents, ceux-ci ont trop souvent oublié la dimension spatiale du sujet. Et si on ne régionalise pas en géographie, la réponse apportée à la question posée dévie dans le sens d'une logorrhée vaguement sociologisante.

Concernant les candidats passant sur le programme *LSH*, le recul de trois années de concours me permet de comprendre la différence entre la géographie générale et la géographie régionale. Cette dernière est visiblement appréciée. Le piège dans lequel sont tombés involontairement certains candidats a néanmoins été de replacer la question de la Turquie dans une perspective historique pesante. Sur « *Les femmes en Turquie* » il est difficile de passer cinq bonnes minutes à expliquer tout ce qu'a légué de positif Mustapha Kemal, pour ensuite expliquer que la Turquie post-kémaliste était aujourd'hui taraudée par ses contradictions.

Commentaires particuliers :

L'exposé doit illustrer l'idée que la géographie traite des hommes, et de leurs activités. Ainsi les candidats sur le programme *LSH* n'ont-ils pas compris que la Turquie est un territoire. A ce titre, il ne se limite pas à des échanges commerciaux ou à des barrages hydroélectriques. Sur les questions communes (*AI*) à la France et aux territoires de protection de la nature, des candidats ont perdu beaucoup de points pour avoir oublié de **décrire** ce qu'est une montagne, un littoral, ou une forêt domaniale.

La culture personnelle résulte généralement d'un contact aussi continu que régulier avec des livres d'histoire, et non d'un travail de fiches de cours... Il reste que personne n'est à l'abri d'un contresens ou d'un hors – sujet. L'examineur a lui aussi passé des concours et sait (souvent) se montrer magnanime !

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Bonne préparation à tous et soyez attentifs aux vœux du futur examinateur. Je donne rendez-vous aux reçus, aux Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'HISTOIRE

Examineur : Mr Pierre BONIN.

Préambule ;

A la suite d'une erreur matérielle dont l'origine demeure inconnue, le rapport de 2008 sur l'épreuve d'histoire au concours « lettres » d'entrée à l'ESM de Saint-Cyr s'est trouvé reproduit pour l'année 2009. L'examineur se propose donc, en rédigeant ce rapport pour l'année 2010, d'y intégrer les éléments saillants de son texte demeuré inédit de l'année précédente.

Pour autant, le même examinateur ayant déjà défini l'essentiel des critères d'appréciation lors de sa prise de fonction, il se permet également de renvoyer à ses textes de 2007 et 2008. Le présent rapport vise donc surtout à préciser certains points complémentaires, à la lumière de l'expérience récente.

Enfin, ayant comme on l'aura déduit assuré la fonction pendant quatre années, l'examineur en dresse un bilan, mais en aucun cas ne prend d'engagements au nom de son successeur, qui sera entièrement libre de fixer les modalités de l'épreuve selon ses critères, dans les limites de ce que permettent les textes et les usages.

Programmes :

Ce concours de 2010, comme celui de 2009, présente une première particularité, sur laquelle les candidats ou les préparateurs n'ont pas de prise, mais qui a compliqué singulièrement la notation. En effet, les candidats à l'oral se répartissent fort inégalement en trois groupes, composant sur trois programmes partiellement différents. Nous nous permettons pour fixer les choses de citer les textes :

Programme de AL en 2009 :

-Politique et société en France de 1848 à 1958

-Le Monde de 1939 à la fin des années 1990. L'approche de cette partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples. Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

Programme de AL en 2010

-La Méditerranée de 1798 à 1956

-La France de 1939 à 1995

Programme de BL en 2009 et en 2010 :

-La France de 1870 au début des années 1990

-Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles. L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats, tant à l'écrit qu'à l'oral, leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples. Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

Programme de LSH en 2009 :

-Politique et société en France de 1848 à 1958

Programme de LSH en 2010 :

-La Méditerranée de 1798 à 1956

Ainsi, les programmes d'AL et de BL ne se recoupent que partiellement. Quant à celui de LSH, il correspond en entier à une partie de celui d'AL. L'exercice impose donc à l'examineur d'ajuster son niveau d'exigence à l'ampleur du programme et au volume des thèmes abordés. Il est d'autant plus difficile que la disparité du nombre de candidats selon les filières limite parfois considérablement les comparaisons internes à chacune d'elles.

En tout état de cause, cette complexité ubiquitaire dans les programmes pouvant être source de confusion, il est recommandé aux candidats de bien savoir dans quelle filière ils composent (tous ne sont pas capables de le dire...), et de ne pas hésiter à soulever la question d'une éventuelle erreur au moment du tirage du sujet, s'il ne correspond manifestement pas au programme pour lequel ils sont inscrits. Pour autant, il appartient également aux candidats de faire preuve de bon sens pour déterminer à quel programme un sujet renvoie : un intitulé comme « La Libération », avec l'article défini et la majuscule, désigne sans ambiguïté la période qui achève en France la seconde guerre mondiale, et non tous les mouvements d'indépendance de la Méditerranée sur un siècle et demi. A priori ne s'agissait-il pas de traiter le sujet en glissant d'un programme à l'autre... De plus, si le cadre chronologique du sujet n'est pas explicite, il s'entend évidemment dans les limites du programme : un intitulé portant « de la troisième à la cinquième république » pour un programme commençant en 1939 doit être traité à partir de la fin de la troisième république.

Par ailleurs, les candidats doivent prêter la plus grande attention à l'intitulé exact des programmes eux-mêmes : il est ahurissant, et fort dommageable pour lui, qu'un candidat découvre en tirant un sujet (sur la seconde guerre mondiale...) que le terminus a quo du programme est 1939 et non 1945. Et bien entendu, il s'avère fort dommageable de trop négliger une partie du programme : pour dire les choses plus trivialement, se laisser aller à faire des « impasses » rend indigne de prétendre à un concours d'un tel niveau. Or, de toute évidence, pour bien des candidats de la filière AL, les plus nombreux, la Méditerranée au XIXe siècle et au début du XXe a été mieux étudiée que la France contemporaine... Et pourtant, dans cette filière, les deux programmes ont donné lieu à un nombre à peu près égal de sujets...

Nature et déroulement de l'épreuve :

Ces points demeurent évidemment inchangés par rapport aux années précédentes. L'épreuve, après le tirage d'un unique sujet et une préparation d'une demi-heure, dure à peu près vingt-cinq minutes. Le candidat présente son exposé pendant quinze à vingt minutes, puis répond aux questions de l'examineur. Passé un quart d'heure d'exposé, ce dernier se réserve le droit d'interrompre le candidat, s'il souhaite que le temps consacré aux questions soit conséquent.

Les sujets sont tirés au sort, soit par le candidat lui-même, soit par la main innocente d'un sous-officier supérieur de l'encadrement. Une résonance entre le candidat et le sujet (par exemple, une candidate qui tire un sujet touchant à la condition féminine) n'a ainsi rien de volontaire, mais en même temps aucune auto-censure ne vient l'écarter.

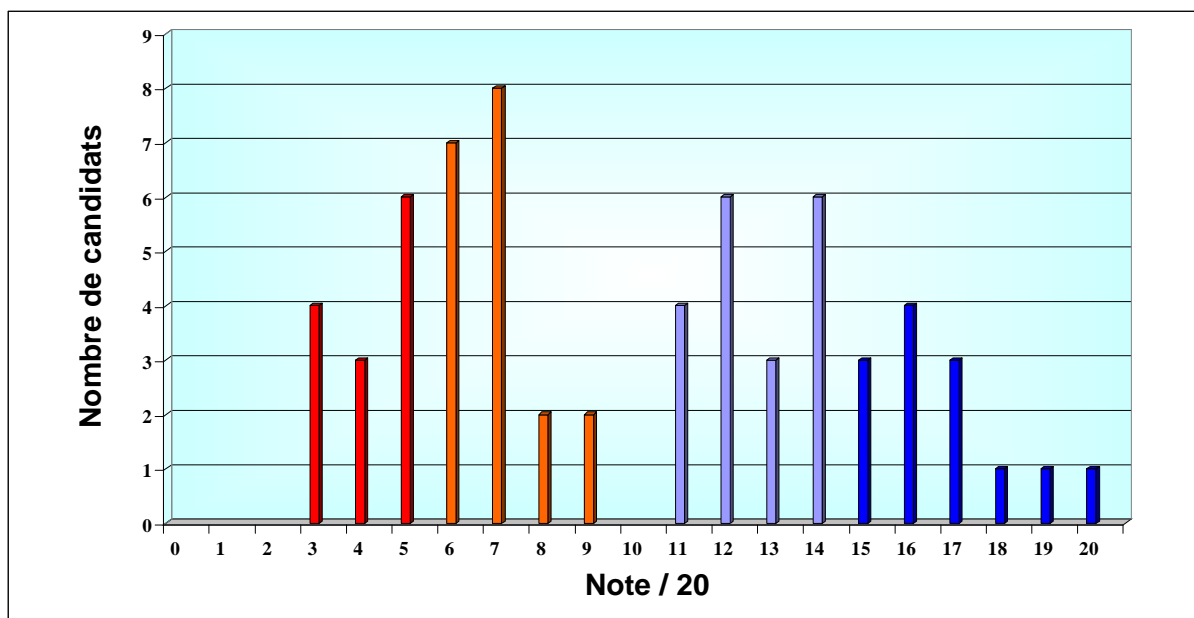
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **64**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 03 / 20

Moyenne : 10,03 / 20



Notation :

Ainsi qu'il était annoncé, aucune note éliminatoire n'a été attribuée, pour éviter qu'un examinateur ne décide seul du sort d'un candidat. Et, s'agissant d'un concours, l'éventail des notes a été utilisé au maximum, au risque de faire apparaître les prestations extrêmes comme meilleures ou pires qu'elles ne le sont dans l'absolu.

Commentaires généraux :

Une fois encore, les candidats surprennent par leurs qualités et leur tenue, relativement à d'autres jeunes gens du même âge qui se rencontrent dans d'autres enceintes. Il faut leur reconnaître le mérite d'abord de savoir gérer l'effort physique considérable que représente l'enchaînement des épreuves sur deux journées, sport non compris. Il faut aussi saluer leur niveau de préparation, tant pour la forme que, globalement, pour le niveau de connaissances historiques et de réflexion.

Les faiblesses ou les lacunes sont donc très difficiles à compenser dans un tel contexte d'excellence. Sont pénalisés également les candidats qui, par leur attitude, témoignent d'une maîtrise insuffisante des règles du concours (et *a fortiori* de ce à quoi il destine). Et, pour un candidat heureusement unique en son genre, un comportement excessivement désinvolte, à la limite de l'agressivité, aurait également été lourdement sanctionné, s'il ne s'était accompagné de connaissances particulièrement navrantes.

Cela étant, l'épreuve demeure « académique », il s'agit avant tout de juger une prestation fondée sur un savoir, mais aussi (et beaucoup l'oublie) sur une capacité à l'utiliser pour construire une réflexion, et des talents d'exposition. C'est donc dans le souci d'aider les candidats, au moins en signalant les travers les plus fréquents, que les appréciations qui suivent ont été rédigées.

Présentation formelle de l'exposé

Concernant la forme de l'exposé, il est à nouveau recommandé aux candidats de soigner l'annonce de leur plan, et si possible d'en exprimer les différentes parties au moyen de titres brefs. Le plan chronologique, dans le temps de préparation réduit, est souvent efficace, mais il faut en justifier les césures. Le plan en deux parties, quand il correspond aux nécessités de la matière à traiter, ne doit pas être proscrit.

L'annonce du plan ne doit pas se transformer en un résumé filandreur des développements à suivre, mais permet d'en mettre en évidence la structure et la cohérence. L'idéal demeure que soit exprimée une véritable problématique, ou au moins qu'apparaisse un fil directeur, même s'il n'est que chronologique. C'est à la fin de l'exposé que peut trouver place un bref résumé conclusif. Il faut absolument se méfier, quand les connaissances sont faibles, des excès de contextualisation où le candidat se perd, et finit par dresser un panorama très général qui n'a plus de rapport avec le sujet. En revanche, dans l'exposé des développements, il est bienvenu de marquer avec netteté le passage d'une partie à une autre.

Concernant la forme également, il faut éviter tous les « signaux », liés à la fatigue ou à l'émotion, qui viennent parasiter le message que l'on veut faire passer : une voix trop ténue (il ne s'agit pas d'une confession...), les mouvements intempestifs des mains, des pieds ou du stylo, les feuilles tournées et retournées (c'est pourquoi il vaut mieux n'écrire que sur une face)...

Vocabulaire et définition du sujet

Si l'expression de la plupart des candidats est satisfaisante, compte tenu des aléas de l'oral, on regrettera parfois les tournures familières ou d'une correction douteuse (pallier à, par contre...). Il faut en particulier se méfier des verbes du troisième groupe quand on n'en maîtrise pas le maniement : un massacre qui « émoit » toute l'Europe, une arrière-pensée qui « mouvit » une décision...

A fortiori, la rigueur dans l'emploi du vocabulaire est une nécessité : on ne confond pas par exemple numéraire et numérique. Des dictionnaires font partie des documents de travail à la disposition des candidats. Une approximation sémantique peut être particulièrement tragique quand elle porte sur l'intitulé même du sujet. Réciproquement, il existe des sujets dont la formulation autorise des traitements variés, et qui offre donc aux candidats la possibilité de les ajuster à leurs connaissances. La question même de leur définition peut constituer le cas échéant une problématique pertinente. Il faut éviter de trop solliciter les intitulés cependant : un sujet sur l'Eurocommunisme n'est pas un sujet sur le communisme en Europe, et ne peut donc consister principalement en un exposé sur le bloc de l'Est.

Il est un point où la forme finit par entraîner le fond : c'est le recours aux formules toutes faites, aux dramatisations artificielles et au prêt-à-penser qui confine parfois au non-sens : « la mer est un lieu hautement stratégique », « la Méditerranée est un espace maritime, et un lieu d'échange », un problème « qui apparaît au XXe siècle et devient de plus en plus important aujourd'hui » (en l'espèce, il s'agissait du plus vieux métier du monde), « l'apogée du déclin »... Dans le même ordre d'idées, les usages les plus stricts autorisent à désigner par leur patronyme les personnes mortes, et il est plus commode à l'oral de faire de même pour des personnages vivants qui occupent des fonctions publiques. Les puristes pourront recourir s'ils le souhaitent au prénom, mais il est inutile et un peu ridicule d'employer de pompeux « Monsieur, Monsieur », qui alourdissent considérablement l'expression.

L'intitulé des sujets étant par nécessité laconique, il appartient aux candidats, si leur formulation n'est pas de ce point de vue explicite, de les envisager dans la perspective du programme. Ainsi, un sujet comme « les radicaux » par exemple ne se traite pas de la même façon quand le programme porte « Politique et société en France de 1848 à 1958 », « La France de 1939 à 1995 », « La France de 1870 au début des années 1990 » etc.

Connaissances

Pour le contenu des exposés, certaines formulations désastreuses témoignent soit d'un lapsus (et les questions lors de la « reprise » après l'exposé permettent de l'effacer), soit de confusions singulières dans l'esprit des candidats. Ainsi, outre des aberrations chronologiques, lorsque l'occupation du Groenland par les Allemands et le débarquement de Madagascar sont présentées comme des étapes décisives de la seconde guerre mondiale, que la Ve république apparaît dirigée par des directeurs, ou que « Haussmann fait creuser les grands boulevard, comme la Canebière à Marseille, qui permet les défilés politiques, comme celui de Boulanger quand il arrive au pouvoir »...

Sur trois points, les attentes de l'examineur ont été généralement déçues : ils témoignent d'« angles morts » dans l'apprentissage des connaissances. D'abord, la IVe république semble singulièrement mal connue, hormis le discours de Bayeux, et apparaît souvent au mieux, d'un point de vue politique et constitutionnel, comme un prolongement sans intérêt et sans enjeux de la IIIe. Ensuite, les étapes de la construction européenne et son architecture institutionnelle demeurent généralement nébuleuses. Enfin, une grande déception vient de la faiblesse des connaissances d'histoire culturelle des candidats, et de leur faible capacité à utiliser des exemples littéraires pour illustrer des évolutions de la société ou des mœurs et les conceptions des époques passées. Cette lacune se conjugue avec la très large ignorance des bases élémentaires de la culture religieuse. Un candidat s'est même excusé de ne rien pouvoir dire de l'influence de Vatican II sur le catholicisme français, et de ne pas connaître le concile, par le fait qu'il n'était pas catholique...

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

En renvoyant une fois encore aux rapports des années 2007 et 2008, l'examineur exprime sa satisfaction devant la qualité des prestations et le courage dont font preuve un grand nombre de candidats. Il faut aussi souligner l'efficacité remarquable de l'organisation logistique, qui permet aux épreuves de se dérouler dans une grande sérénité. C'est là ce qui fait l'intérêt du concours de l'ESM Lettres.

Chaque candidat est différent, mais aussi chaque sujet. L'épreuve ne saurait donc se réduire à un exercice de psittacisme, et les questions lors de la « reprise » visent à l'éviter. Certains intitulés sont classiques et supposent une bonne maîtrise des connaissances et des raisonnements fondamentaux. D'autres, plus baroques, font appel à l'audace et à l'originalité. Mais pour tous est ouverte une grande gamme de solutions pertinentes pour les traiter, et tous peuvent donc permettre d'obtenir une excellente note.

Sujets pour les candidats composant sur le programme d'AL (2009)

Art et politique dans le monde de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle

Art et politique en France de 1848 à 1958

Classes laborieuses, classes dangereuses dans la seconde moitié du XIXe siècle

Construction européenne et souverainetés nationales

Construire l'Europe avant le traité de Rome

Course aux armements et désarmement depuis la seconde guerre mondiale

De Gaulle et le Gaullisme de 1945 à 1958

L'arme atomique

L'armée française de 1871 à 1914

L'Eglise catholique et les totalitarismes de la seconde guerre mondiale à la chute du bloc de l'Est

L'enseignement en France de la deuxième à la quatrième république

L'Eurocommunisme
 L'Europe et l'énergie depuis 1939
 L'instabilité parlementaire sous la IIIe et la IVe république
 L'Islam depuis la seconde guerre mondiale
 La démocratie chrétienne en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale
 La France et ses colonies du milieu du XIXe siècle à 1958
 La guerre de 1870 et ses conséquences
 La mer dans la seconde guerre mondiale
 La nature en France de 1848 à 1958
 La ville en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
 La violence politique dans le monde depuis la seconde guerre mondiale
 Le bloc de l'Est
 Le front de l'Est pendant la seconde guerre mondiale
 Le monde de 1939
 Le paysan de France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
 Le personnel politique de la troisième république
 Le rôle social de l'armée en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
 Le second empire entre autoritarisme et libéralisme
 Les conséquences culturelles de la seconde guerre mondiale
 Les élites sous le second empire
 Les femmes en France jusqu'en 1945
 Les jeux olympiques de la fin des années 30 à la fin du XXe siècle
 Les lettres françaises et la politique de la deuxième à la quatrième république
 Les marginaux en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
 Les milieux d'affaires et la politique de 1848 à 1958
 Les monarchies depuis la seconde guerre mondiale
 Les mouvements ouvriers en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
 Les néo-colonialismes
 Les oppositions sous la IVe république
 Les provinces en Europe de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle
 Les radicaux
 Les réactionnaires du milieu du XIXe au milieu du XXe siècle
 Les relations internationales dans la décennie 1960
 Les relations internationales dans les années 1980
 Les répercussions internationales du conflit israélo-palestinien
 Les totalitarismes depuis la seconde guerre mondiale
 Les valeurs républicaines 1848-1958
 Les victimes civiles des guerres de la seconde guerre mondiale à la première guerre du Golfe
 Littérature et politique en France à la fin du XIXe siècle
 Médias et politique dans le monde depuis la seconde guerre mondiale
 Nos ancêtres les Gaulois, la construction de l'identité nationale par l'enseignement
 Quand le XXe siècle finit-il ?
 Qui a payé la seconde guerre mondiale ?
 Ruralité et politique en France de la deuxième à la quatrième république
 Servir l'Etat du milieu du XIXe au milieu du XXe siècle
 Yalta

Sujet pour le candidat composant sur le programme de BL (2009)

Les immigrés en France au XXe siècle.

Sujets pour les candidats composant sur le programme de LSH (2009)

L'Eglise catholique dans la société française du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
L'ennemi héréditaire
L'homme providentiel en France de 1848 à 1958
La pauvreté en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
La politique religieuse de la IIIe république
La Révolution Nationale
La violence politique en France de février 1848 à mai 1958
Les majorités politiques sous la IVe république
Les médias français de la seconde à la quatrième république
Les notables dans la seconde moitié du XIXe siècle
Littérature et politique en France entre les deux guerres
Pouvoir et religion en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
Travail, famille, Patrie

Sujets pour les candidats composant sur le programme La Méditerranée 1798-1956 (LSH et AL, 2010)

Arabes et Musulmans en Méditerranée de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe
Existe-t-il une culture méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
L'administration de l'empire ottoman de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe
L'Afrique du Nord dans la seconde guerre mondiale
L'Angleterre, puissance méditerranéenne de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
L'économie méditerranéenne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe
L'Europe et la Turquie du début au milieu du XXe siècle
L'immigration européenne en Afrique du Nord jusqu'à la décolonisation
L'Islam et le monde méditerranéen au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe
L'orientalisme
La construction du canal de Suez
La démocratie en Méditerranée de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
La Grèce et les puissances mondiales au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe
La Méditerranée à la fin du XIXe siècle
La Méditerranée au début du XIXe siècle
La Méditerranée au début du XXe siècle
La Méditerranée dans l'entre deux guerres
La Méditerranée dans la première guerre mondiale
La Méditerranée, frontière ou voie de communication au début du XIXe siècle ?
Le commerce en Méditerranée au XIXe siècle
Les campagnes en Méditerranée de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe
Les causes du déclin de l'empire ottoman
Les enjeux démographiques dans le monde méditerranéen de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle
Les guerres d'indépendance en Méditerranée de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe
Les juifs dans le monde méditerranéen jusqu'à la déclaration Balfour
Les langues en Méditerranée de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
Les mouvements migratoires dans le monde méditerranéen de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
Les nationalismes en Méditerranée de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe
Les phénomènes coloniaux en Méditerranée

Les ports de la Méditerranée de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
Les rapports entre les rives nord et sud de la Méditerranée de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe
Les religions en Méditerranée de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe
Les villes en Méditerranée
Napoléon III et la Méditerranée

Sujets pour les candidats composant sur le programme La France 1939-1995 (AL, 2010)

Cinéma et politique en France de 1939 à 1995
L'économie sous Vichy
L'industrie française de 1939 à 1995
La drôle de guerre
La France et l'Afrique de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle
La laïcité en France de 1939 à 1995
La Libération
La libération des mœurs en France de la fin des années 1960 au milieu des années 1980
La politique étrangère du général de Gaulle
La presse en France depuis 1945
La télévision en France de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle
La vie quotidienne en France pendant la seconde guerre mondiale
Le catholicisme en France de 1939 à 1995
Le clivage droite-gauche sous la IVe république
Le socialisme français de la seconde guerre mondiale au congrès d'Épinay
Les banlieues en France de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle
Les campagnes françaises de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle
Les centres dans la vie politique française de la IIIe à la Ve république
Les communistes français de la seconde guerre mondiale à l'effondrement du bloc de l'Est
Les deux premières cohabitations sous la Ve république
Les élites en France de 1939 à 1995
Les femmes et la politique en France de 1944 à 1995
Les gaullistes
Les religions en France dans la seconde moitié du XXe siècle
Les syndicats en France dans la seconde moitié du XXe siècle
Littérature et politique en France de 1939 à 1995
Santé, hygiène, protection sociale et prévention en France de la seconde guerre mondiale à la fin du XXe siècle

Sujet pour les candidats composant sur le programme de BL (2010)

Le sionisme
Les catholiques et la politique en France de 1870 à 1940
Les socialismes en France avant la première guerre mondiale

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de SCIENCES SOCIALES

Examineur : Mme Catherine SCHMUTZ

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve, optionnelle, porte sur le programme des sciences sociales des classes préparatoires B/L. L'oral dure 25 minutes, il se compose d'un exposé d'une quinzaine de minutes en réponse à un sujet donné suivi d'une séance de questions portant notamment sur l'exposé, des points demeurés obscurs ou insuffisants. L'objectif est d'apprécier les connaissances et capacités d'analyse du candidat.

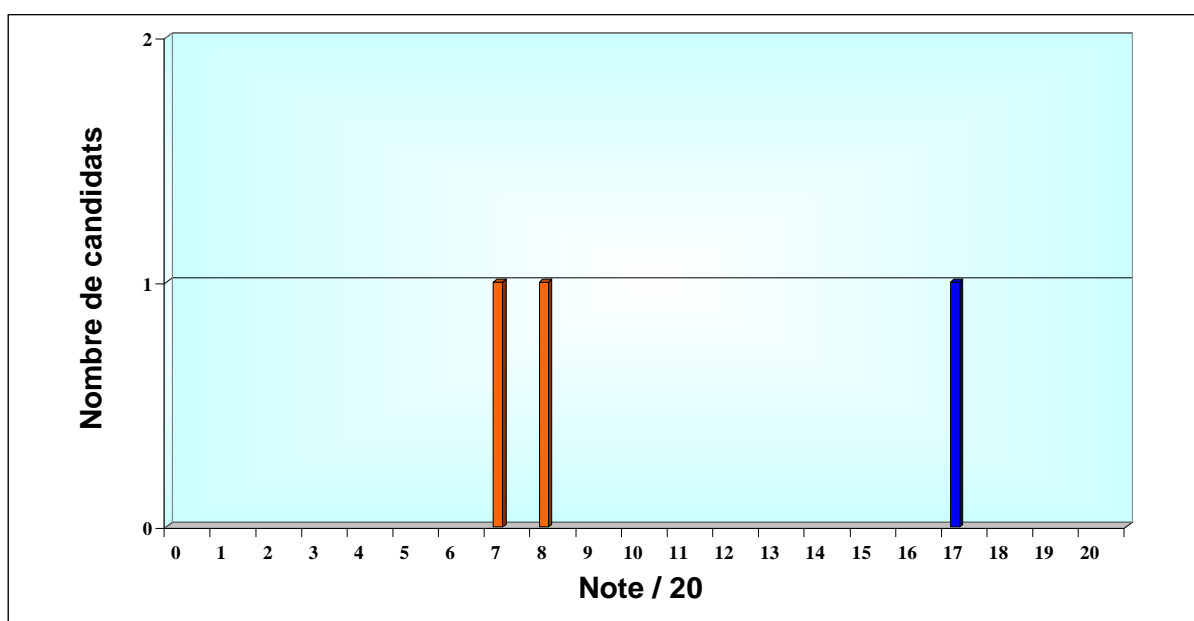
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **03**

Note maximale obtenue : 17/ 20

Note minimale obtenue : 07 / 20

Moyenne : 10,67 / 20



Commentaires généraux :

A l'image des années précédentes, l'oral de sciences sociales a attiré bien peu de candidats, trois cette année. Il est donc une fois de plus bien difficile de proposer une analyse approfondie de l'épreuve. On peut toutefois noter les progrès accomplis : les exposés sont bien mieux structurés et problématisés, le sujet est analysé dans l'introduction (définition des termes, problématisation). Toutefois, sur le fond, les réponses sont très inégales. Ainsi le recours aux grands auteurs, ou leur absence, a permis de départager les candidats. Il en va de même de la maîtrise des indicateurs, des mécanismes et des concepts fondamentaux du programme. Il ne s'agit pas évidemment de faire un inventaire maladroit et superficiel des théories plus ou moins liées au sujet. Mais la réflexion doit s'appuyer explicitement sur les auteurs auxquels le candidat fait référence sans le savoir. Le recours à leur thèse est précis et pertinent. Tout ceci doit s'intégrer à une analyse personnelle dont la référence aux auteurs ne dispense pas. Enfin, la réflexion s'appuie sur des faits, des chiffres, des dates. Le savoir est en quelque sorte incarné.

Commentaires particuliers :

Il est finalement très étonnant de constater que certains candidats semblent ignorer totalement le cœur du programme de sciences sociales, en particulier le savoir plus approfondi mais incontournable - la base - de sociologie ou d'économie. Pas plus que la « matière » elle-même, cette épreuve ne se prête à un apprentissage superficiel.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Une bonne préparation passe par la lecture des rapports de jury disponibles afin de bien connaître l'épreuve et ses principaux écueils. La forme ne dispense pas d'un minimum de fond. Les candidats qui ont travaillé régulièrement durant leur scolarité ont fait là l'essentiel et ne doivent pas craindre cet oral. La préparation ressemble davantage à une course de fond qu'à un sprint. Un candidat sérieux doit pouvoir obtenir une excellente note.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'ANGLAIS

Examineur : Mr Jean-Paul CONSTANTIN.

Nature et déroulement de l'épreuve :

La forme de l'épreuve orale de langues vivantes dans le cadre du concours lettres, n'a pas varié depuis plusieurs années. Elle sera familière aux candidats des classes préparatoires aux grandes écoles des différentes options :

Elle consiste, à l'issue d'une préparation de 30 minutes, à se livrer, à partir de la lecture intelligente d'un article extrait de la presse anglophone parue au cours de l'année scolaire en cours, en la lecture d'un bref extrait, suivie d'un compte-rendu en anglais de la forme et du contenu de cet article (dont la longueur peut varier mais se cantonne la plupart du temps à 500 mots environ) et en un commentaire, toujours en anglais, de ce texte et de son contexte dans la réalité civilisationnelle du pays dont il est question. L'épreuve, d'une durée réglementaire maximale de 25 minutes se termine par la traduction en français d'un court passage indiqué par l'examineur. La note globale sur 20 est affectée du coefficient 7 en première comme en deuxième langue.

Au cours de la session 2010, les articles proposés étaient empruntés aux organes de presse suivants : The New York Times, The Washington Post, The Guardian, The Observer, The Daily Telegraph, The Economist parus entre novembre 2009 et mai 2010 .

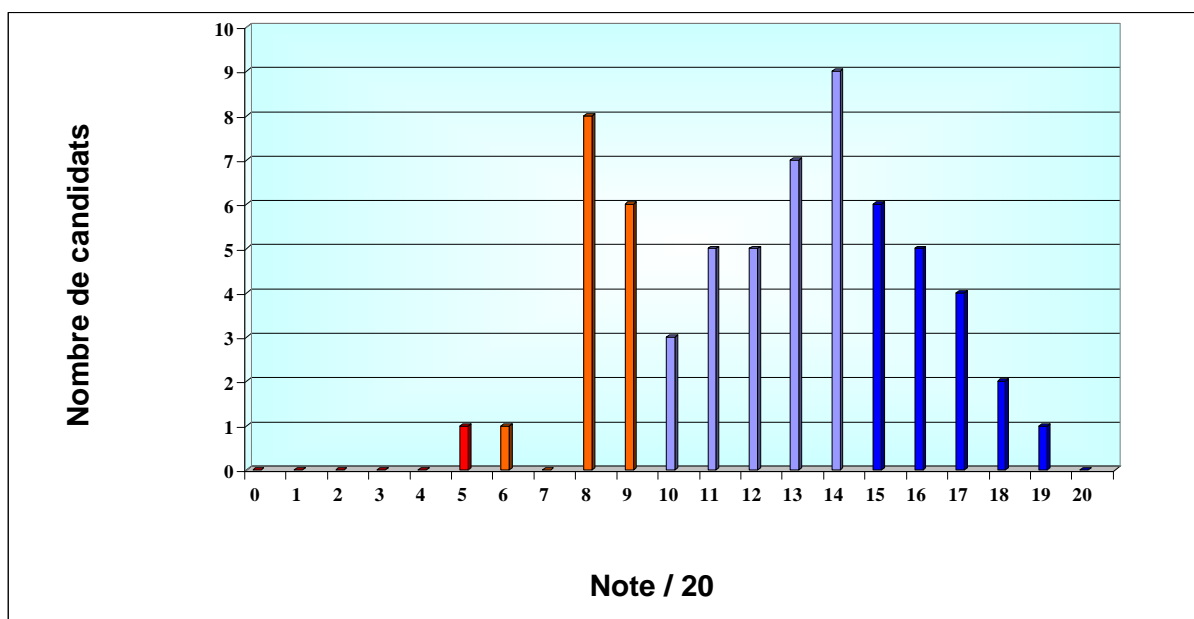
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **63**

Note maximale obtenue : 19 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 12,44/ 20



Commentaires généraux :

Il est agréable de constater que la majorité des candidats s'était sérieusement préparés à l'épreuve et étaient capables de répondre aux exigences de celle-ci, c'est-à-dire comprendre le sens du texte proposé et les questions de l'examineur et s'exprimer dans une langue qui serait compréhensible d'un auditeur anglophone. La consultation des statistiques montrera qu'un certain nombre de candidats ont fait preuve de qualités solides allant jusqu'à l'excellence, qu'ils en soient félicités – ainsi que leurs professeurs.

Il est intéressant de constater également le bon niveau général des candidats ayant choisi l'anglais en deuxième langue, ce qui justifie l'égalité de traitement dont ils sont l'objet.

Les raisons des résultats médiocres des candidats les moins satisfaisants sont, hélas, toujours les mêmes : connaissances linguistiques insuffisantes (vocabulaire, grammaire, phonétique), information insuffisantes sur la vie politique, économique, sociale et culturelle des pays anglophones (et en premier, bien sûr, le Royaume-Uni et les Etats-Unis), lecture superficielle des documents, adhésion à des clichés venus du fond des âges...

Il est impératif pour améliorer le niveau des candidats que certains se persuadent de la nécessité de voyager dans le monde et de surfer sur l'Internet.

Commentaires particuliers :

Quelques conseils pratiques aux candidats : Les textes à étudier étant extraits de la presse, il est vivement recommandé de savoir indiquer en anglais correct la date de parution du journal. Un candidat sur deux s'en révèle incapable. Sans entrer dans une étude détaillée de la presse anglophone, les candidats ont le plus grand intérêt à connaître les principales caractéristiques d'une dizaine de journaux ou magazines (Quality ou popular press, sympathies partisans et, bien sûr, pays de parution). Cela peut guider utilement le commentaire et éviter des contre-sens graves.

L'épreuve de traduction est un exercice oral dont on admet volontiers que le temps de préparation en fasse en partie un exercice improvisé. Il est donc normal de se reprendre ou d'hésiter, en revanche cela demeure dans tous les cas un exercice en langue française et il importe de ne pas se laisser aller aux anglicismes et néologismes ou barbarismes de tout genre.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Grâce à un travail préparatoire de qualité, le concours littéraire se révèle dans son ensemble de nature à fournir à l'Armée de terre des officiers cultivés et ouverts capables de bien communiquer en anglais et tournés vers les relations européennes et internationales. Que ces candidats sachent bien que l'examineur ne peut que se réjouir d'entendre de bonnes performances récompensées par d'excellentes notes – comme ce fut souvent le cas cette année. Il souhaite à ces jeunes hommes et à ces jeunes femmes une belle et gratifiante carrière au service de notre pays.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'ALLEMAND

Examinateur : Mr Jean-François CAILLEUX.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Précédée d'une préparation d'une demi-heure, l'épreuve orale dure 25 mn et comprend , selon les directives officielles, « la lecture, l'explication dans la langue étrangère choisie et la traduction d'un texte extrait d'un journal ou d'une revue non technique, choisi par l'examinateur ».

Les textes proposés étaient tirés de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, de la *Süddeutsche Zeitung*, de *Die Welt*, du *Spiegel* ou de *Die Zeit*. Parus entre septembre 2009 et juin 2010, ils portaient sur des sujets d'actualité tels que :

- la coupe du monde de football vue de France ou d'Allemagne
- l'Allemagne multiculturelle et l'intégration des minorités
- le sport à l'école
- la lutte contre l'obésité
- le tremblement de terre en Haïti
- les missions de la Bundeswehr à l'étranger
- le service militaire en Allemagne
- la disparition des abeilles
- l'agriculture intensive et l'agriculture bio
- la marée noire dans le Golfe du Mexique
- le Brésil et les gisements offshore
- les énergies renouvelables en Allemagne
- l'énergie nucléaire en Allemagne
- la crise économique et financière
- l'Allemagne dans l'Union Européenne
- la relation franco-allemande

La lecture par laquelle commence l'épreuve permet au candidat de retrouver la concentration nécessaire et d'aborder la phase d'expression personnelle dans les meilleures conditions. Toutefois, elle est aussi révélatrice d'un certain nombre de qualités ou de faiblesses et fait partie intégrante de l'oral. Il convient donc de s'y préparer de façon spécifique. Dans son résumé, le candidat manifeste sa compréhension (qu'un passage de traduction viendra confirmer ultérieurement) des informations communiquées par le texte et, dans le cadre de son commentaire, il s'engage ensuite dans une réflexion structurée sur les questions qui ont plus particulièrement retenu son attention. Cette réflexion personnelle dans laquelle beaucoup se sont montrés autonomes et dynamiques, débouche sur un dialogue avec l'examinateur, permettant de préciser tel ou tel aspect du commentaire, mais aussi d'aborder les sujets les plus divers (voyages, loisirs, lectures, films, etc).

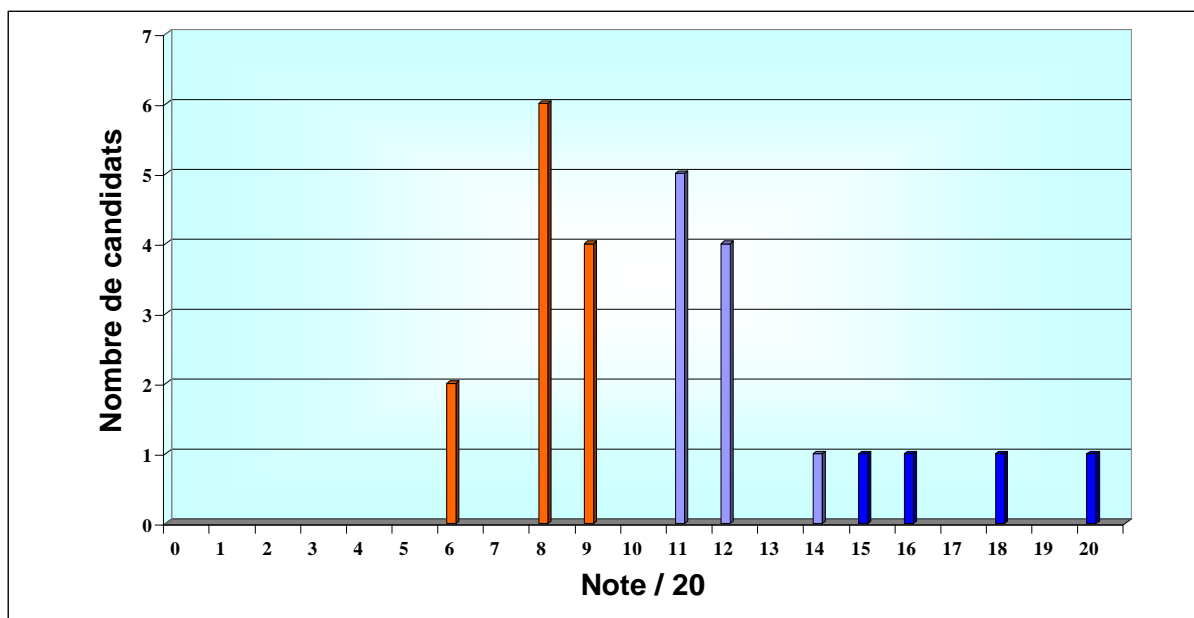
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 26

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 06 / 20

Moyenne : 10,85/ 20



Commentaires généraux :

Certains candidats, peu inspirés par le texte qui leur avait été proposé, ont su se tirer d'affaire honorablement durant la phase d'entretien, grâce à leurs qualités d'ouverture et leur connaissance des réalités allemandes, et manifestant, en dépit de fautes parfois nombreuses, une réelle aptitude à communiquer en allemand. Le jury s'est donc attaché à valoriser le dynamisme et l'efficacité de la communication. Les très bonnes notes ont rendu hommage aux candidats qui ont su allier ce dynamisme au respect des règles fondamentales de la syntaxe et de la grammaire. A l'inverse, les mauvaises notes ont sanctionné les insuffisances lexicales et grammaticales qui faisaient gravement obstacle à la communication.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury souhaite rappeler aux candidats qu'ils pourront obtenir de très bons résultats en déployant leurs efforts sur trois axes principaux :

1) Le vocabulaire incontournable :

Chacun sait qu'il utilisera au cours de son oral des mots comme *der Text*, *das Problem/die Probleme*, *die Gefahr/die Gefahren*, *das Land/die Länder*, etc : chacun doit donc se constituer une liste de ces « incontournables » pour en identifier précisément le genre et le pluriel. De même, tout candidat, au prix d'un peu de rigueur, doit pouvoir s'assurer la maîtrise d'expressions telles que « *aus diesem Grund* », « *zum ersten Mal* », de verbes à régime comme « *denken an + acc* » ou « *hinweisen auf + acc* » et faire la différence entre « *In dem Text handelt es sich um + acc* » et « *Der Text handelt von + dat* ».

2) La grammaire de base :

La conjugaison allemande est simple : plutôt que de multiplier les fautes, en particulier au passif et à l'irréel, de nombreux candidats pourraient améliorer sensiblement leurs prestations en revoyant leurs tableaux de conjugaison. De même, ils doivent s'appliquer à respecter les règles d'emploi des cas et les principes de la déclinaison du groupe nominal. Rappelons enfin que les fautes sur le genre des substantifs, quand elles portent sur des noms tels que « der Autor », « die Schwester », « das Museum », « die Wohnung », « der Kapitalismus », « das Wachstum » ou « die Gesellschaft » doivent pouvoir être évitées.

3) La prononciation :

On soulignera particulièrement la valeur grammaticale du Umlaut (er konnte / er könnte renvoient à deux modes, et donc à deux mondes différents et sont, dans leur prononciation, parfaitement démarqués l'un de l'autre) . On surveillera le e qui, en allemand, n'est jamais muet et dont la présence ou l'absence permet d'identifier par exemple un singulier ou un pluriel (das Argument / die Argumente), un présent ou un prétérit (er spielt / er spielte), et on donnera toute sa place au travail d'intonation et d'accentuation.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'ESPAGNOL

Examineur : M. Laurent CAMERINI.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 25 minutes

Le candidat doit tout d'abord présenter une *synthèse ordonnée* suivie d'un *commentaire personnel et construit* d'un article issu de la presse hispanique, non spécialisée, de l'année scolaire en cours. Vient ensuite un entretien avec l'examineur. Il est enfin demandé au candidat de lire (s'il ne l'a pas fait avant) et de traduire oralement un passage significatif de l'article qui lui a été indiqué à la remise du sujet.

Parmi les critères pris en compte pour l'évaluation, entrent en jeu :

- la richesse et la qualité de l'expression (aux niveaux de grammaire, de la syntaxe, du lexique, au niveau de la prononciation...)
- la capacité à s'exprimer oralement (rythme, fluidité, conviction ...), à engager une discussion et à débattre, à défendre des arguments.
- la méthodologie (savoir faire une synthèse, savoir construire une réflexion...).
- la qualité de la traduction orale.
- les connaissances culturelles (à ne surtout pas négliger !).

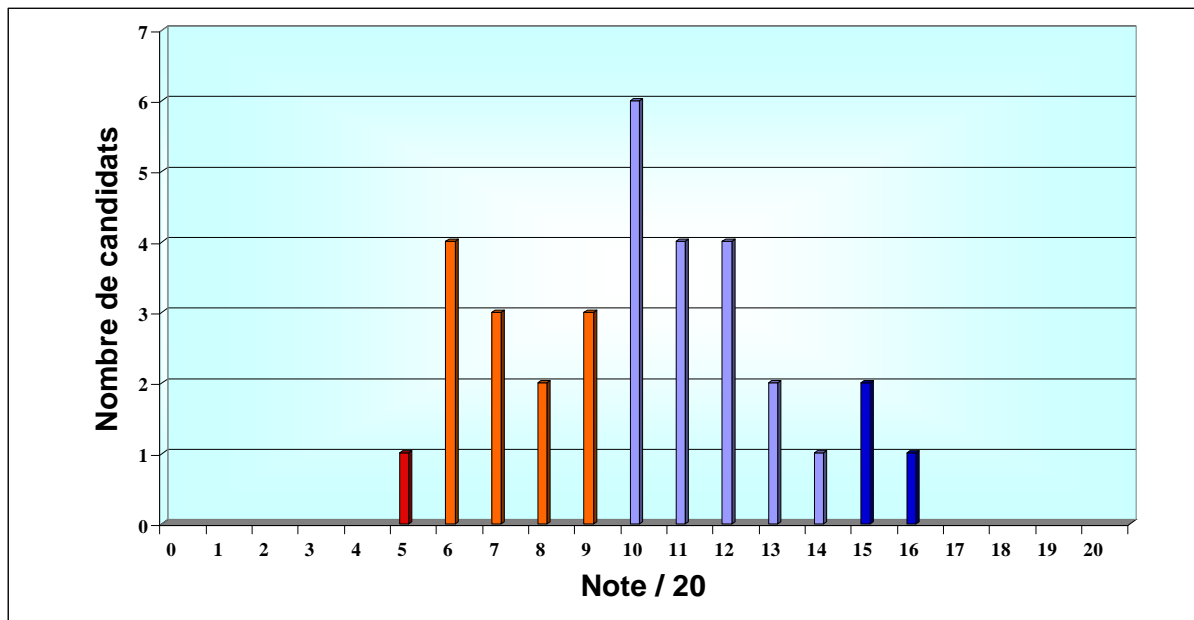
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **33**

Note maximale obtenue : 16 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 10,03 / 20



Commentaires et bilan:

Le niveau linguistique des candidats est globalement d'assez bonne qualité. Mais si la tendance semble se confirmer depuis l'an dernier, nous regrettons que la majorité des candidats, cette année, n'ait pas véritablement pris en compte les conseils des précédents rapports auxquels nous renvoyons. Ceci explique donc une baisse des résultats et de la moyenne.

En effet, peu de candidats semblent accorder une grande importance au fait de structurer synthèse et commentaire et beaucoup trop se contentent de généralités sans grand intérêt lors du commentaire ou de l'entretien avec l'examineur. L'accès à Internet permet aujourd'hui d'avoir accès à tous les journaux du monde hispanique, de se tenir au courant de l'actualité et de parfaire ses connaissances au niveau culturel. Les candidats peuvent y consulter également de nombreuses vidéos, ce qui leur permet par ailleurs de pouvoir s'imprégner des sons de l'espagnol et de travailler ainsi leur prononciation. Peu semblent avoir appliqué ce conseil ce qui est fort dommage.

Par conséquent, un candidat ne peut donc prétendre avoir une note convenable lorsque :

- 1) Sa prestation orale ne semble être régie par aucun plan (qu'il est préférable d'annoncer !!!), et synthèse et commentaire sont terminés au bout de cinq minutes.
- 2) Sa connaissance de l'actualité (comment ne pas être au courant de l'affaire du juge Garzón et de la Ley de Memoria histórica !) et du monde hispanique est plus que limitée (connaître le rôle du Roi en Espagne, les particularités de la Constitution espagnole, savoir que Raul Castro qui n'est pas le fils de Fidel mais son frère dirige Cuba actuellement, avoir des notions sur le problème du terrorisme avec l'ETA, ou les FARC en Colombie et non en Bolivie !!!) .
- 3) La traduction n'est pas préparée et le candidat, aidé par l'examineur, ne fait pas d'efforts pour essayer de se débattre avec les difficultés du texte.

Conseils au niveau de la méthode :

Nous reprenons les conseils déjà donnés dans les précédents rapports, en insistant sur le fait qu'*aucune étape de l'oral ne doit être négligée.*

L'introduction (cette fameuse première impression !!!) doit servir, tout d'abord, à montrer que le candidat a compris l'intérêt de l'article proposé, et qu'il est capable d'en dégager une problématique et des axes d'analyse qu'il doit présenter (obligatoirement !!!) de façon structurée.

Lors de la **lecture**, le candidat doit montrer sa maîtrise de la prononciation (et de l'accentuation) et prouver par le biais d'une lecture expressive qu'il a compris le texte.

Synthèse et commentaire doivent être construits et ne doivent pas se faire au détriment l'un de l'autre. En ce qui concerne la synthèse, il est intéressant de mettre en avant le cheminement de pensée de l'auteur de l'article, l'articulation du texte, et il faut autant que possible éviter la paraphrase. Quant au commentaire, il doit s'appuyer sur des exemples précis. Les généralités sans fondement (les « j'ai vu, j'ai lu mais je ne m'en souviens pas précisément ») sont à bannir !!! Attention également à la tentation de vouloir ramener le texte à un thème étudié au cours de l'année mais n'ayant guère de rapport !!!

L'entretien sert à voir dans quelle mesure le candidat est non seulement capable d'approfondir et de nuancer sa réflexion (sans se contredire de façon flagrante !), mais également de mener une discussion (et donc d'interagir !!!) avec l'examineur.

Enfin vient **la traduction** (donnée en préparation, elle n'est pas facultative !). Le passage proposé renferme certaines structures grammaticales intéressantes (qu'il faut pouvoir rapidement identifier) et un lexique riche qui permettent de juger de la maîtrise de la langue du candidat.

Exemples d'articles proposés cette année aux candidats :

Ne pas hésiter à les chercher sur Internet et à les consulter s'ils sont encore disponibles.

Ne pas hésiter à faire des fiches sur certains thèmes qui reviennent souvent.

- *Buscar a Lorca depende ahora de los historiadores*, El País, 23/12/2009;
- *Clara Sánchez : "He querido indagar en el miedo" (entrevista a la ganadora del premio Nadal 2010)*, La Razón, 7/01/2010;
- *Las discográficas independientes se alzan contra el gobierno*, El País, 30/01/2010
- *Llanto por Chile*, El País, 01/03/2010;
- *"Querido abuelo, vamos a enterrarte con la abuela, tu esposa"*, El País, 06/03/2010;
- *La Princesa, contra la sombra de Lady Di*, ABC, 07/03/2010;
- *Tatuajes del 666 para honrar al "Anticristo"*, El Mundo, 14/03/2010;
- *Washington y México colaboran para esclarecer los asesinatos de tres personas vinculadas al consulado estadounidense*, El País, 15/03/2010;
- *En qué consiste ser madrileño : odiosas comparaciones de un turista*, El Periódico, 17/03/2010;
- *Zapatero : "Francia ha pagado un precio alto por su colaboración en la lucha contra ETA"*, La Vanguardia, 17/03/2010;
- *Un ETARRA en las altas esferas*, El País, 07/03/2010;
- *Los "TOP Manta" toman la calle más comercial de España para pedir que no sea delito*, El País, 13/03/2010;
- *La sangre que tiñe la tierra argentina*, El País, 19/03/2010;
- *Protesta en Cuba sin precedentes*, El País, 21/03/2010;
- *La mitad de los catalanes creen que la inmigración es mala para el país*, El Periódico, 25/03/2010;

- *Juanes apoya a las “damas de blanco” y exige libertad para los presos políticos*, La Vanguardia, 25/03/2010;
- *Ricky Martín, ¿es buen negocio confesar las preferencia sexuales?*, El Universal, 02/04/2010;
- *Garzón sentará en el Banquillo y será apartado de la Audiencia Nacional*, ABC, 07/04/2010;
- *Absentismo escolar, tolerancia cero*, El País, 19/04/2010;
- *Samaranch, el arte de la adaptación política*, El País, 22/04/2010;
- *Cómo convertir el “Quijote” en un ladrillo*, El País, 02/05/2010;
- *El historial clínico del Rey, un asunto de Estado*, El Mundo, 08/05/2010;
- *La “revolución silenciosa” de las gitanas*, El Mundo, 09/05/2010;
- *Polémica en Mendoza : un cura, a favor de la unión civil gay*, La Nación, 13/05/2010;
- *Garzón, el juez de la historia*, El País, 20/05/2010;
- *Joaquín Oristrell presenta “Felipe y Leticia”, un telefilme sobre la boda del heredero de la Corona*, La Vanguardia, 24/05/2010.

Bon courage à tous et bonne préparation !

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Épreuve de PORTUGAIS

Examineur : M. Luis DA SILVA.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le temps de préparation est de 30 minutes. L'épreuve elle-même dure au plus 25 minutes. Le candidat travaille sur un article extrait de la presse lusophone de l'année en cours.

Modalités de passation de l'épreuve

- Une courte entrée en matière rendant compte de la problématique
- La lecture d'un passage délimité choisi par le candidat
- La synthèse ordonnée du texte
- Un commentaire personnel
- Un entretien avec l'examineur
- La traduction orale d'un passage délimité

Le commentaire dure deux fois plus de temps que la synthèse et doit permettre au candidat d'avoir une prise de parole d'une bonne dizaine de minutes.

Parmi les critères entrant en jeu dans l'évaluation figurent :

- La correction grammaticale
- La richesse du lexique et des structures
- La maîtrise de l'oral (tout ce qui relève de la phonologie, rythme...mais aussi la prise de risque, la force de conviction etc.)
- La méthodologie (charnières, organisation, esprit de synthèse et d'analyse etc.)
- Les connaissances et la pertinence culturelle
- La justesse et l'authenticité de la traduction orale

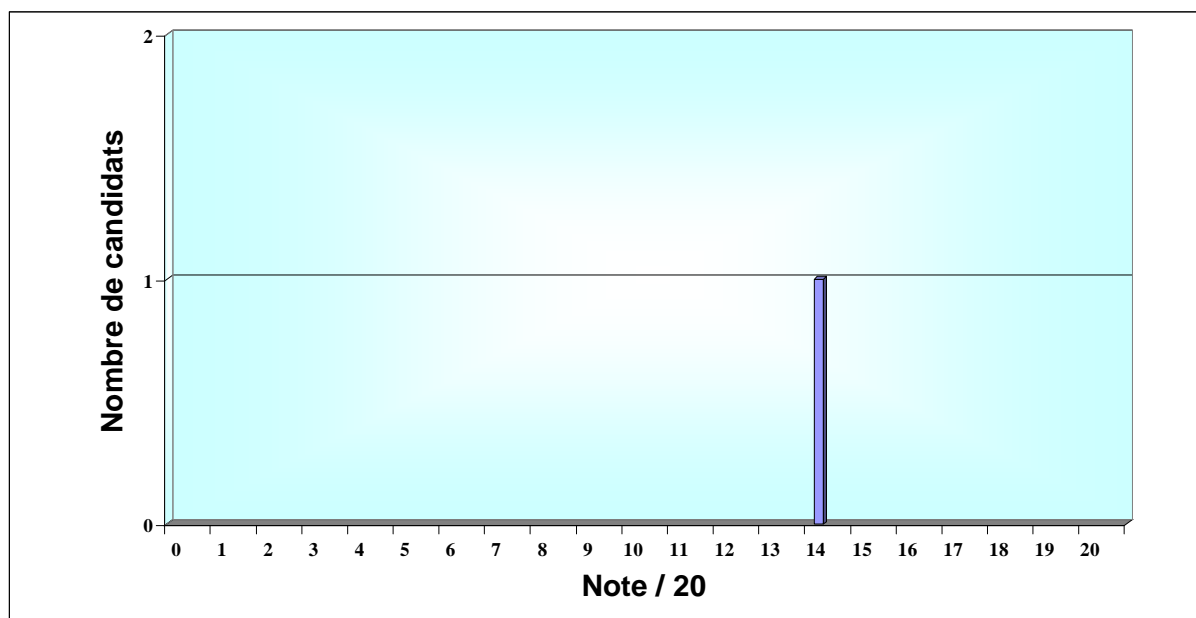
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **01**

Note maximale obtenue : 14 / 20

Note minimale obtenue : 14 / 20

Moyenne : 14 / 20



Commentaires généraux :

L'examineur attend des candidats une bonne maîtrise de la langue et des connaissances raisonnables du monde lusophone.

La prestation du candidat était tout à fait hétérogène allant du bon au mauvais. Parfaitement à l'aise dans l'étude du document proposé et dans son rendu, le candidat était bien plus gêné lors de l'entretien.

Quelques fautes d'étourderie liées sans doute au stress de l'épreuve sont bien regrettables à ce niveau. Si l'on peut pardonner certaines erreurs, on ne peut en revanche accepter qu'un candidat se présentant à ce concours ne sache pas qui était Magellan ou encore qu'il se trompe sur les pays du Mercosul alors que c'est lui qui a lancé l'entretien sur le Brésil et sa place dans le monde.

En ce qui concerne l'approche du document le candidat a montré qu'il l'avait très bien compris, qu'il pouvait en traduire un passage et le commentaire proposé abordait la plupart des aspects.

Commentaires particuliers :

Chaque étape de l'épreuve a son importance, par conséquent il ne faut en négliger aucune.

L'introduction doit montrer que le candidat a compris l'intérêt de l'article qui lui a été proposé, qu'il est capable à partir de cet article de dégager une problématique ou des axes d'analyse en les présentant de façon construite et qu'il maîtrise cette entrée en matière. Il est important de peaufiner ces premiers d'un travail soigné.

La lecture sert à mettre en évidence la maîtrise de la prononciation du portugais mais elle montre aussi que le candidat a compris le document.

La synthèse et le commentaire ne doivent pas s'entrecroiser. Les deux doivent être structurés. La synthèse doit être plus courte que le commentaire. Le commentaire peut s'appuyer sur des exemples caractéristiques ce qui lui donne une autre ampleur et sort des généralités parfois trop banales.

L'entretien est le moyen idéal que le candidat a pour montrer sa capacité à approfondir un sujet mais aussi à établir un dialogue constructif.

La traduction porte sur un passage important du texte, il faut donc réfléchir et vérifier que cela cadre avec la synthèse présentée et le commentaire.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

- **Ne pas négliger la méthode** (synthèse, construction d'une argumentation).
- **Travailler la langue** (grammaire en particulier) avec rigueur et régularité. Il serait souhaitable que les contractions si courantes en portugais soient mieux connues.
- Il est conseillé aux futurs candidats de suivre l'actualité des pays lusophones tout au long de l'année pour parfaire leurs connaissances.
- La lecture de journaux et le contact avec la langue (journaux télévisés, documentaires, films...), rendus accessibles via Internet, permettront aux futurs candidats de **se tenir informés de l'actualité du monde lusophone** tout en enrichissant leurs connaissances au niveau lexical. Tout au long de l'année, vous pouvez par exemple consulter les gros titres des principaux journaux et magazines (*Expresso, Diário de Notícias, A Folha de São Paulo, O Estadão, Visão, Veja, Istoé...*), relever les faits majeurs survenus dans les pays lusophones, et faire des fiches sur les aspects culturels qui vous seront nécessaires de connaître le jour de l'épreuve.

De nouvelles échéances électorales vont enrichir le dialogue dans les 8 pays qui ont le portugais comme langue officielle, le décès du Prix Nobel de Littérature, les événements sportifs à Rio de Janeiro et en 2014 dans tout le Brésil... Voici quelques exemples de sujets que les candidats doivent s'attendre à trouver dans la presse et dans tous les médias. Un futur officier se doit d'être informé de la culture des pays de la langue qu'il étudie.

Nous souhaitons donc bonne chance aux futurs candidats.

Article proposé cette année aux candidats :

- J. P. Sá Couto acredita ser possível entregar 'Magalhães' até Junho, *Diário de Notícias*, Sábado_24 de Abril de 2010

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'ITALIEN

Examineur : Mr Sandro BAFFI.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le candidat dispose d'une demi-heure de préparation sans autre support que le sujet d'examen. Au cours de l'interrogation, d'une durée de 25 minutes maximum, le candidat présente le texte proposé et lit un passage significatif. Ensuite il en donne un résumé et en fait un commentaire. Un entretien permet à l'examineur de s'assurer de la bonne compréhension des passages essentiels et d'engager une conversation sur les sujets abordés. Une courte traduction peut être demandée au besoin pour préciser une interprétation ou vérifier la bonne compréhension du passage. Lecture, résumé et commentaire ne doivent pas dépasser 20 minutes de façon à laisser du temps pour un entretien sur le sujet analysé.

Les textes proposés portaient sur l'actualité économique sociale et culturelle de l'Italie. En voici les titres :

- Anche il laureato soffre la crisi
- Una risoluzione per eliminare ogni disparità di trattamento tra uomini e donne
- Non sbagliate laurea. Sporcatevi le mani.
- Si parla di digitale. Si legge su carta. E il libro si prende la rivincita.
- I professori in esubero? Al lavoro nei musei.
- Il vero rischio? Un buco generazionale.

Ces articles étaient tirés de *Il Sole 24 ore*, *Il corriere della sera*, *la Stampa*

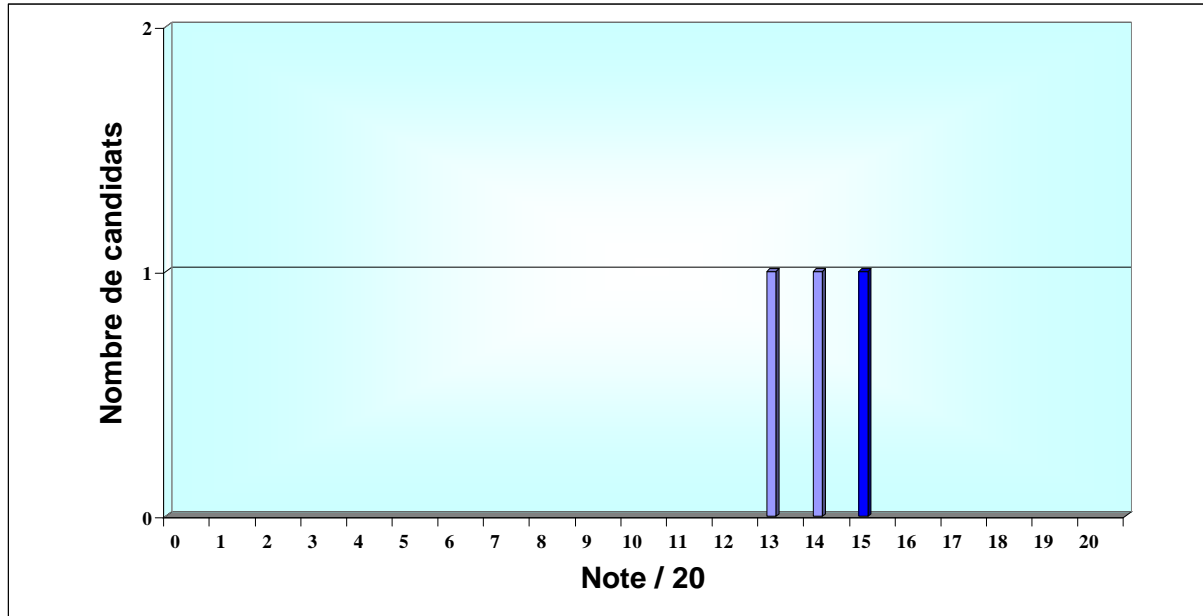
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **03**

Note maximale obtenue : 15/20

Note minimale obtenue : 13/20

Moyenne : 14/20



Commentaires généraux :

Seulement quatre candidats du concours Sciences ont présenté l'italien comme langue facultative. Le concours Lettres a compté 3 candidats et le concours SES deux.

Le faible nombre de candidats est compensé par la bonne qualité, dans l'ensemble, des prestations.

La compréhension des textes n'a pas posé de problème mais a réservé, bien au contraire, d'agréables surprises ; l'expression orale a montré cependant quelques lacunes. Sans doute les candidats qui se sont présentés n'ont pas tous actuellement une pratique courante de l'italien et les années de lycées semblent déjà loin. Par ailleurs les remarques formulées l'année dernière ont été prises en compte, ce qui fait que tous les candidats ont fait preuve de présence d'esprit, de réactivité, d'aisance dans le résumé et dans le commentaire. Cette fluidité dans l'expression orale s'est faite parfois, nous l'avons vu, au prix de quelques écarts par rapport à la norme grammaticale.

Commentaires particuliers :

Voici quelques exemples de fautes entendues :

- dans la prononciation des diphtongues ou des nasales : *laureato*, *européo*, *esempio*, *violenza* ;
- dans la morphosyntaxe : omission de l'article devant le pourcentage ou accord au pluriel ; mauvaise construction des phrases avec le *si* impersonnel (**si può chiedersi* pour *ci si può chiedere*) etc. ;
- dans le lexique : confusion *medio/mezzo*, confusion *colto/coltivato*, *invia* pour *invidia*, *arrivata* pour *arrivo*, emploi erroné de *finalmente*, abus de *quindi* pour commencer une phrase.

Il n'y a pas de remarque particulière pour le commentaire. Certains candidats se sont limités à commenter le texte, d'autres ont su donner un aperçu plus large du problème, parfois dans un approche contrastive en comparant la situation en France et en Italie. L'examineur ne peut qu'apprécier des apports personnels ciblés et motivés.

Les questions sur la réalité sociale et politique de l'Italie d'aujourd'hui a aussi donné des résultats divers. On a parfois remarqué la tendance à essayer d'entraîner l'examineur sur des questions qui avaient été préparées mais qui n'étaient pas tout à fait pertinentes.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Le concours 2010 est conforme à ce qui a déjà été constaté les années précédentes. Les candidats qui se présentent sont motivés, savent rendre compte du document proposé et en faire ressortir les éléments essentiels. L'expression orale présente cependant quelques fautes ou maladroites dues en grande partie au manque de pratique de la langue.

Les conseils pour les concours à venir découlent donc de ce constat.

Tout d'abord une préparation régulière de cette épreuve permet d'assurer un niveau satisfaisant de correction et de la langue. Si les occasions manquent pour parler italien avec des italophones, les émissions de télévision et de radio sont aujourd'hui à la portée de tous. Il ne faut pas hésiter à enregistrer des émissions sur le site de la Rai ou même à écouter la lecture des articles qui sont proposés sur le site de certains journaux. La consultation de la presse italienne est aussi indispensable pour enrichir le bagage lexical et pour suivre l'actualité.

Au niveau de la compréhension et du commentaire, une analyse détaillée de la structure du texte permet souvent d'en dégager le véritable intérêt et d'organiser le résumé et le commentaire. Le candidat peut faire état de son opinion après avoir exposé le contenu du texte, mais à condition de motiver ses positions.

Il ne faut pas négliger enfin de définir l'origine et l'occasion du texte. La publication d'un article est rarement gratuite ; elle obéit presque toujours à une sollicitation extérieure : un événement, un problème d'actualité, la publication d'un livre ou d'une enquête, une rencontre etc. Si l'on précise l'occasion de l'article, la définition de la problématique ne sera que plus pertinente.

L'expérience de cette année montre encore une fois que le choix de présenter l'italien comme langue facultative se révèle payant s'il est assorti d'une préparation régulière et d'une véritable motivation.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de RUSSE

Examinateur : Mme Patricia VIGLINO.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Lorsque le russe est présenté en langue vivante facultative, le candidat est interrogé sur un des documents de la liste étudiée pendant l'année avec son professeur.

La préparation de 30 minutes est suivie d'une épreuve de 25 minutes au cours de laquelle le candidat, après une courte introduction de son document, en propose la lecture, une synthèse (pereskaz), puis un commentaire. Les dix ou quinze minutes restantes sont occupées par un entretien avec l'examinateur, destiné à tester la capacité du candidat à dialoguer en russe: il lui faut comprendre les questions posées et répondre en faisant preuve de réactivité et d'à-propos. Les questions portent dans un premier temps sur le document présenté, pour s'étendre dans un second temps à des considérations plus personnelles sur, par exemple, la nature et l'origine de l'intérêt du candidat pour le russe.

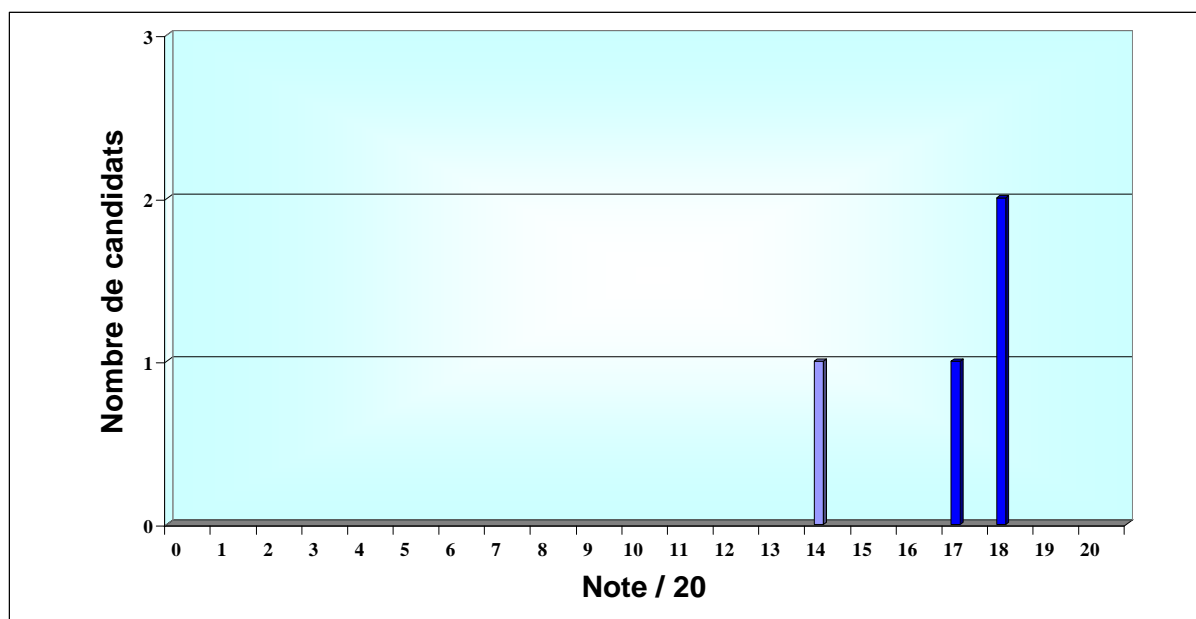
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **04**

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 14 / 20

Moyenne : 16,75/ 20



Commentaires généraux :

Il faut saluer cette année le très bon niveau des candidats LVF qui, s'étant manifestement sérieusement préparés à l'épreuve, ont fourni des présentations convaincantes : bien au fait du thème traité, ils se sont exprimés dans un russe convenable, s'efforçant de transmettre le maximum d'informations à travers des tournures de base plutôt bien maîtrisées. Les meilleurs d'entre eux n'ont pas démerité pendant l'entretien : ils se sont montrés suffisamment réactifs pour que les quelques formes fautives apparues çà et là soient largement compensées par leur attitude dynamique et leur désir de participer à un vrai dialogue

Commentaires particuliers :

Le bon niveau des candidats est le résultat d'un travail approfondi sur les structures élémentaires du russe, qui est une étape indispensable de l'étude de cette langue à puissante architecture grammaticale. Il faut saluer l'effort fourni par les candidats et leurs professeurs pour atteindre ce niveau. On se félicite de voir qu'un apprentissage mené rigoureusement conduise à un résultat de si bon niveau et, par conséquent, à la valorisation du candidat.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Un travail rigoureux et minutieux sur les tournures élémentaires du russe est indispensable pour réussir cette épreuve. Il faut l'accompagner d'un entraînement à la lecture du cyrillique et d'une pratique patiemment répétée des formules qui permettent de se présenter et de décrire son projet. Ces conditions remplies permettent aux candidats de mettre en valeur, outre le savoir acquis, un esprit clair et persévérant.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de LATIN et de GREC ANCIEN

Examineur : Mme Florence KLEIN.

Tout d'abord, le jury se réjouit du grand nombre de candidats qui ont choisi cette année l'épreuve de langues anciennes, et de récompenser des prestations tout à fait honorables. Puisse ce rapport encourager les futurs candidats à poursuivre dans cette voie !

Nature et déroulement de l'épreuve :
A. NATURE DES ÉPREUVES

Le latin peut être pris à l'oral comme épreuve obligatoire ou comme épreuve facultative de langue ; il en va de même pour le grec. Un candidat peut donc passer une épreuve en latin et une autre en grec. En tout état de cause, le latin comme le grec ne peuvent être pris dans l'ensemble des épreuves orales qu'une seule fois chacun.

1- L'épreuve de langue obligatoire

- Tout candidat au concours Lettres doit au minimum passer deux épreuves de langue à l'oral. Il peut passer ces deux épreuves avec des langues vivantes (LV1 et LV2) ou choisir de passer l'une des deux épreuves en latin ou en grec.
- Par ailleurs, le candidat venant d'une préparation aux ENS Ulm (A/L) et Lyon peut opter pour le latin ou le grec en tant que troisième langue à la place d'une épreuve de géographie (LVO).
- Il n'y a pas de programme spécifique : les textes sont choisis dans la littérature classique dans des œuvres réputées faciles.
- Le niveau de l'épreuve est celui de la classe de Première Supérieure.
- La longueur des textes proposés est d'une petite quinzaine de lignes.
- La note sur 20 est comptabilisée dans le total des points des épreuves d'admission ; elle est affectée du coefficient 7 pour les épreuves de type LV1 et LV2, et du coefficient 6 pour l'épreuve de type Géographie (LVO).

2- L'épreuve facultative de langue (LVF)

- Le latin ou le grec peuvent être choisis au même titre que l'anglais, l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien ou le russe.
- Il y a un thème au programme qui est chaque année différent : le candidat est susceptible d'être interrogé sur l'ensemble des œuvres ou passages indiqués dans le cadre de ce programme.
- Le niveau de l'épreuve est celui du baccalauréat mais qu'il soit bien clair qu'il s'agit d'un niveau maintenu, actualisé.
- La longueur des textes proposés est d'une douzaine de lignes.
- De la note sur 20, seuls les points au-dessus de 10 comptent : ils sont affectés du coefficient 4.

B. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Préparation de 30 minutes avec dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec).

Intervention de 20 minutes selon les étapes suivantes :

- présenter brièvement le texte
- le lire de manière expressive
- le traduire groupe de mot par groupe de mot après avoir relu le groupe de mots latins ou grecs syntaxiquement cohérent qui correspond (essayer dans la mesure du possible de respecter le mouvement de l'énoncé),
- le commenter sous forme de commentaire linéaire ou composé.

Reprise de 5 minutes, sous forme d'entretien visant à la correction de la traduction ou à l'approfondissement des idées de commentaire.

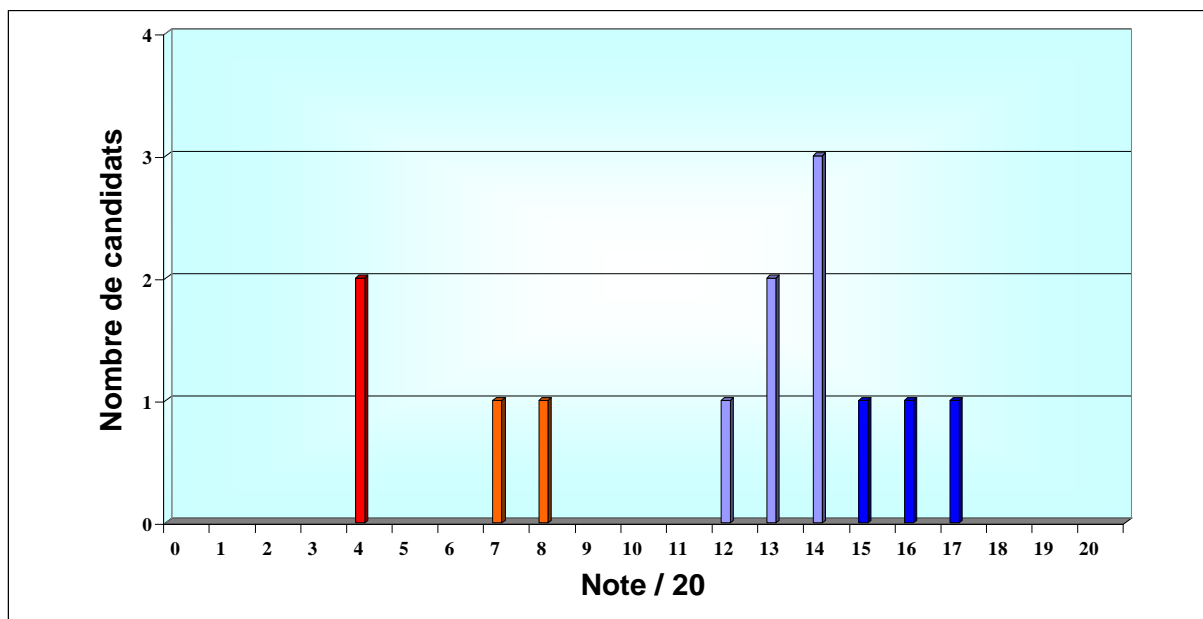
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **13**

Note maximale obtenue : 17 / 20

Note minimale obtenue : 04 / 20

Moyenne : 11,62 / 20



Commentaires

- Le candidat doit commencer **par introduire en quelques phrases le texte** qu'il s'apprête à lire, traduire et commenter.

Il s'agit donc de présenter son auteur, son époque (son contexte historique et littéraire, si ces éléments sont pertinents pour la compréhension du passage), et l'œuvre. Pour l'épreuve sur programme (et pour l'épreuve hors programme, si les connaissances des candidats et/ou les informations délivrées par le texte lui-même ou le « chapeau » ajouté par le jury le lui permettent), il est important de situer le passage au sein de l'œuvre dont il est extrait.

Il faut, enfin, caractériser brièvement le texte lui-même, en évoquant sa nature, son thème, sa tonalité, ce qui amènera naturellement à la lecture du passage en question.

Conseils : cette introduction doit être menée de manière rapide et efficace. Elle ne doit pas être trop longue et constituer un pré-commentaire du texte qui n'a pas encore été traduit.

En outre, il s'agit bien de présenter précisément le texte lui-même dans son contexte, et non de réciter de manière exhaustive tout ce que l'on a appris sur l'auteur au programme.

- Puis le candidat doit **lire le texte**, de manière posée et expressive, avec une élocution qui fasse sens.

- Le candidat doit alors **traduire le texte** qui lui est proposé, en isolant les groupes de mots (en latin ou en grec) qu'il traduit. Si un passage n'est pas compris, que le candidat ne s'y arrête pas trop longtemps ; il vaut mieux passer alors à la suite, dans l'idée que la reprise permettra de réexaminer le passage difficile grâce à quelques indications fournies par le jury. Mais il faut s'efforcer de traduire sérieusement l'ensemble du passage. Il n'est pas admissible qu'un candidat déclare forfait à la moitié du texte, surtout lorsque la première moitié a été traduite de manière fantaisiste.

- Un **commentaire du texte** est attendu, il doit être précis et s'appuyer sur les termes mêmes du texte. Le texte ne doit pas être utilisé comme un prétexte à une récitation de considérations générales sur l'œuvre et son auteur, voire une exhibition de culture générale ou d'érudition littéraire plus ou moins en rapport avec le sujet. L'objectif du commentaire est de faire apparaître l'intérêt, les traits saillants et la spécificité du passage au moyen de remarques rhétoriques ou stylistiques. Mais attention aux analyses purement formalistes ! Il faut aussi commenter ce dont parle le texte, son contenu (ce qui implique de l'avoir compris !), sans le paraphraser néanmoins. Des connaissances historiques peuvent aussi être mises à profit pour donner sens à certains extraits. Il convient avant tout d'éviter les généralités et d'aborder le texte sans parti pris.

La **reprise** est l'occasion pour le candidat de revenir, à l'incitation du jury, sur ses erreurs ou ses blancs (ces derniers cas doivent cependant rester rares). La qualité essentielle qui est alors appréciée est la capacité à envisager à nouveaux frais une interprétation, une analyse syntaxique ou grammaticale. La réactivité est, dans cette phase de l'épreuve, un atout essentiel. Il est clair que la reprise est un réel moment de travail où le candidat doit continuer à mobiliser toutes ses connaissances et facultés, et faire preuve de pugnacité.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

En conclusion, s'il est une remarque à faire aux candidats, c'est qu'une telle épreuve, d'un niveau tout à fait accessible, demande néanmoins un travail régulier au cours de l'année. Le jury a utilisé l'échelle des notes dans toute son étendue : bien préparée, cette épreuve peut être tout à fait profitable. Cela doit encourager chacun à poursuivre l'étude des langues anciennes.

Concours de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve d'ARABE (Rapport commun à tous les concours)

Examineur : Mme SLEIMAN Rima

Nature et déroulement de l'épreuve :

Epreuve de langue facultative option arabe moderne

Le candidat prépare le texte (70 mots) qui lui a été proposé pendant une demi-heure. Il est interrogé pendant 25 minutes sur le texte et sur tout autre thème du quotidien susceptible de tester ses compétences linguistiques en langue arabe (richesse et qualité de l'expression, grammaire, syntaxe, richesse du vocabulaire, prononciation...), sa capacité à s'exprimer oralement (rythme, fluidité, conviction ...) et à engager une discussion.

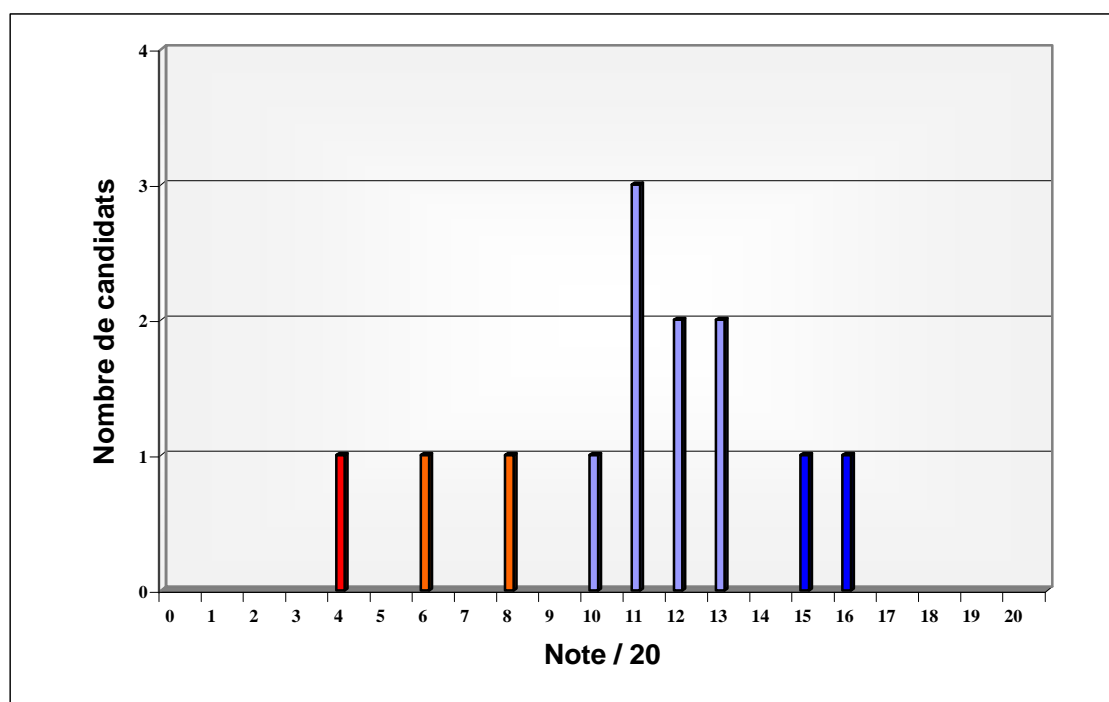
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 13

Note maximale obtenue : 16

Note minimale obtenue : 04

Moyenne : 10,92



Commentaires et bilan :

Dans cette épreuve facultative, nous avons interrogé 13 candidats (1 série Sciences, 1 série Bac+3, 4 série Lettres et 7 séries SES). Le sérieux, l'investissement et la volonté se sont révélés dans la plupart de ces prestations malgré certaines incorrections linguistiques souvent corrigées lors de l'entretien.

Bien que largement positif, le bilan de cette session rappelle celui des précédentes sessions en ce qui concerne l'inégale préparation des candidats aux deux parties de l'oral. Le dialogue a été souvent plus réussi que le commentaire de texte demeurant constamment d'une moindre qualité.

Rappelons aux candidats qu'il s'agit d'une épreuve d'arabe littéral. Dès lors, l'usage d'expressions ou de tournures dialectales est sanctionné, même si nous témoignons parfois d'une légère tolérance. Nous avons été très étonnés de voir arriver des candidats qui parlaient seulement une variante dialectale et qui s'avéraient incapable de lire un texte rédigé en arabe standard. C'est ce qui explique l'attribution de la note minimale.

Rappelons enfin que la note de 02/20 est éliminatoire même pour une épreuve facultative. Cela doit inciter les candidats à la plus grande prudence au moment où ils effectuent leurs choix d'option. Nous avons été confrontés à des situations délicates qui se sont en fin de compte bien déroulées mais nous attirons l'attention sur ce type de candidatures quelquefois risquées.

Conclusions et conseils aux futurs candidats:

Les candidats sont toujours interrogés sur d'autres textes que ceux étudiés en cours. Même s'ils n'ont souvent que deux années d'arabe derrière eux avec une heure et demie d'enseignement par semaine, ils sont vivement conseillés d'élargir leur champ de connaissance et l'étendue de leur vocabulaire. Nous les invitons aussi à améliorer leur prononciation en s'aidant de l'immense offre des médias arabes. Même si la connaissance grammaticale n'est pas directement jugée, nous ne pouvons faire l'impasse de cette compétence dans cette épreuve. Ainsi, les candidats doivent-ils être capables de connaître les marques du féminin, du duel et du pluriel qu'il s'agisse de verbes ou de noms et de maîtriser la conjugaison d'un verbe trilitère simple aux deux modes de l'accompli et de l'inaccompli.

Bien qu'il ne s'agisse point d'une épreuve de culture générale en langue arabe, des questions portant sur des données élémentaires se rapportant au monde arabe peuvent être posées. La connaissance et l'intérêt que porte un candidat à la culture, la politique et l'histoire du monde arabe sont un atout certain. L'objet premier de cette épreuve reste néanmoins la correction linguistique et la clarté d'expression.

Concours LETTRES de l'ESM de Saint-Cyr en 2010

Epreuve de SPORT

Examineur : CNE Philippe GRANGE.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves sportives au nombre de quatre se sont déroulées sur une après-midi dans l'ordre suivant :

1. un grimper à la corde lisse (une corde de 5 mètres mesurée du sol) ;
2. une épreuve de natation (50 mètres nage libre) ;
3. une course de vitesse (50 mètres) ;
4. une course de demi-fond (3000 mètres).

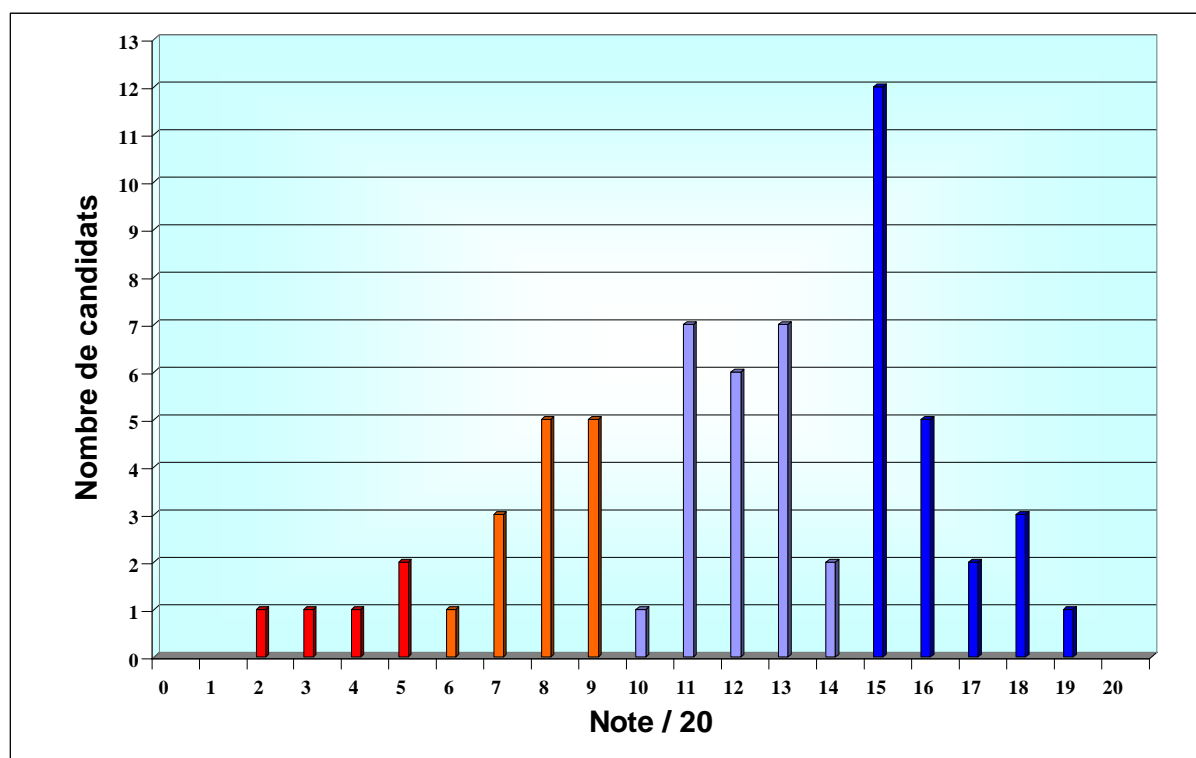
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **65**

Note maximale obtenue : 19,50 / 20

Note minimale obtenue : 02,50 / 20

Moyenne : 11,94 / 20



Commentaires généraux : La moyenne générale du concours « sciences » est inférieure à celle des concours « lettre » et « sciences économiques ». On observe lors du concours « sciences » un certain nombre de candidats manquant à toute évidence de préparation aux épreuves et de motivation pour envisager obtenir des résultats corrects.

Commentaires particuliers :

En cas de forte chaleur, les horaires des épreuves de sport du concours pourront être aménagés afin de préserver les candidats d'éventuels coups de chaleur.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Les épreuves de sport sont assorties d'un coefficient 10 sur un total de 54.

Ce coefficient élevé reflète l'importance des dimensions, résistance à l'effort et potentiel physique dans ce concours qui sélectionne les futurs "meneurs d'hommes" et "chefs au combat" de l'armée de terre.

C'est la raison pour laquelle il est surprenant que certains candidats ne semblent absolument pas préparés dans ce domaine.